

ONDRES

LE MAGAZINE DE LA VILLE

#102 - Avril 2024



LA DOUCEUR DU PRINTEMPS

DOSSIER
Les finances de la commune

À LA UNE

Votre
agenda du
printemps
PAGE 37

.PORTRAIT

**AIZKOA
ITURRINO**

La pelote basque
à l'honneur

- Page 6 -

.DOSSIER

**LE BUDGET
COMMUNAL**

Rétrospective 2023
& 2024 en détails

- Page 15 -

.VIE LOCALE

**LE DOJO
ET SON MUR
D'ESCALADE**

Toutes nos
nouvelles activités

- Page 28 -

.ON VOUS INFORME

**NOTRE
CAMPING
MUNICIPAL**

Le rapport de la
Cour des comptes

- Page 33 -

.04

RETOUR EN IMAGES

.06

PORTRAIT

.08

VIVRE À ONDRES

.12

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

.14

TOURISME

.15

**DOSSIER :
LE BUDGET 2024**

.22

**ENVIRONNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

.25

ÉDUCATION

.26

VIE ECONOMIQUE

.28

VIE LOCALE

.32

ZOOM SUR...

.33

ON VOUS INFORME

.37

AGENDA

.38

EXPRESSION POLITIQUE

.39

INFORMATIONS PRATIQUES

Directrice de la publication : Éva Belin
Directeur de la communication : Jean Cormon
Chargé de communication : Bertrand Lanta
Crédits photos et illustrations : Service Communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises et du Seignanx
Maquettage - Mise en page : Service Communication de la ville d'Ondres
Impression : Le Nouvel R.
Contact : Mairie d'Ondres - 2189, avenue du 11 Novembre 1918 - 40440 Ondres
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél. : 05 59 45 30 06 - Courriel : contact@ondres.fr - [f](#) [@](#) [v](#) [i](#) [l](#) [l](#) [e](#) [o](#) [n](#) [d](#) [r](#) [e](#) [s](#)

Distribution : DG Distribution, Tarnos.
Cet imprimé est certifié PEFC 10-31-1240.
Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers.
Dépôt légal : à parution.
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL

Je suis particulièrement heureuse de vous retrouver au travers de ces lignes, comme habituellement désormais à l'arrivée des beaux jours, dans notre belle contrée de Gascogne sud-landaise.

Dans ce contexte budgétaire et sociétal contraint et délicat, notre volonté profonde est de vous montrer comment nous pouvons, avec force, volonté et pugnacité construire une ville nouvelle, tout en la préservant dans son écrin historique et traditionnel : [...] ce résultat est le fruit d'un contrôle rigoureux de nos dépenses.

A la une de ce numéro de notre magazine municipal, un dossier particulièrement étoffé sur la stratégie financière de notre ville d'Ondres, qui grandit, encore et encore. Nous avons, avec tout le groupe majoritaire, voulu spécifiquement expliciter les tenants et les aboutissants de la planification des dépenses et des recettes pour les années à venir, dans une logique de construction durable et transparente de nos « Grands Projets » structurants. C'est ce que l'on appelle un « Plan Pluriannuel d'Investissement ».

Tous ces projets avancent à grands pas, comme nous vous l'avions promis, grâce à vous et à la confiance que vous nous avez accordée il y a maintenant 3 ans, je ne cesserai de de le répéter. La situation budgétaire de l'époque nous avait imposé de réagir de manière drastique pour permettre de retrouver un budget de fonctionnement exemplaire, tout en anticipant – cette fois-ci – sur les impondérables de la vie publique.

Dans ce contexte budgétaire et sociétal contraint et délicat, notre volonté profonde est de vous montrer comment nous pouvons, avec force, volonté et pugnacité construire une ville nouvelle, tout en la préservant dans son écrin historique et traditionnel : les travaux engagés et nombreux aménagements nécessaires de voirie et de restructurations routières en sont les témoins les plus évidents.

Mais pas que... Nous avons aussi souhaité répondre à de simples questionnements du quotidien, comme notre politique dynamisée « Enfance et jeunesse », de notre Centre de loisirs, de notre Maison des Jeunes qui prend toute son ampleur au-



jourd'hui, en renforçant ses effectifs et en accueillant de plus en plus de jeunes ondraises et ondrais, sans aucune condition de ressources. Et que dire de notre nouveau dojo et son mur d'escalade, qui permettent à notre complexe sportif du Larrendart d'abriter de nouvelles activités sportives, soit au total, près d'une dizaine à lui seul.

Ce résultat est le fruit d'un contrôle rigoureux de nos dépenses et plus particulièrement aussi des ressources humaines. Un travail important de redéploiement, de mobilisation des compétences, de mutualisation et d'optimisation nous a permis de redéfinir les bases de l'organisation communale. Ce faisant, nous pouvons aujourd'hui vous proposer, pour vous servir, une nouvelle organisation des services municipaux à taille humaine aux valeurs collectives et positives, tournée vers le service aux usagers, à tous les publics. Car la Ville d'Ondres, votre ville, notre ville souhaite d'abord préserver son cadre de vie en garantissant un niveau de service exemplaire dans tous ses domaines d'intervention.

Restons tournés vers l'avenir, ensemble, pour continuer à construire notre jolie ville d'Ondres, vers un « Ondres 2030 » qui soit celui de chacun d'entre nous, toutes et tous.

Eva BELIN

Maire d'Ondres

Vice-présidente du

Conseil départemental des Landes

Vice-présidente de

la Communauté de communes du Seignanx



.01



.02



.03



.04

.01
LE CARNAVAL DE LA VILLE

Une belle ambiance d'enfer pour petits et grands, pour une grande fête concoctée par le Centre de loisirs, avec plein de surprises, et le traditionnel bûcher !
Samedi 16 mars 2024 - Centre de loisirs.

.02
SOIRÉE « 640 »

STEPHANE VIEIRA, EENZEL, CHAMAILLE : trois projets musicaux rassemblés aux frontières du Pays Basque et des Landes, ici à la salle Capranie, vers de véritables musicalités originales, imprévues.
Samedi 10 février 2024 - Salle Capranie.

.03
OPÉRATION « NATURE PROPRE »

L'Association Communale de Chasse Agréée d'Ondres (A.C.C.A.) s'est largement mobilisée pour la belle opération « Nature Propre ».
Vendredi 15 mars 2024 - Plage d'Ondres-Océan

.04
CÉRÉMONIE DES VOEUX DE LA NOUVELLE ANNÉE

En recevant la population on-draise cela fût l'occasion pour Madame Éva BELIN, Maire d'Ondres, de partager la traditionnelle galette offerte par la boulangerie LE FOURNIL DES CHAOUCHES.
Vendredi 12 janvier 2024 - Salle Capranie.



.05



.06



.07



.08

.05
LEÏLA HUISSOUD
« REGARDS DE FEMMES »

Tout simplement un parfait enchantement que ce concert qui a fait chavirer les cœurs, par sa douceur et ses mélodies. Merci. Inoubliable.
Vendredi 08 mars 2024 - Salle Capranie.

.06
CÉLÉBRATION DU 19 MARS 1962

Lors de la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie, Mme Éva BELIN, Maire d'Ondres, a été honorée de la présence des représentants locaux de la fédération des anciens combattants d'Ondres (F.N.A.C.A.).
Mardi 19 mars 2024 - Monument aux Morts.

.07
L'EXPOSITION REGARDS CROISÉS « REGARDS DE FEMMES »

Emma, Faustine, Éva et Leslie nous ont invités à un joli voyage, entre mots, couleurs, idées et valeurs communes, pour terminer sur leurs jolis... regards de femmes ;-)
Vendredi 08 mars 2024 - Salle Capranie.

.08
BABYLON CIRCUS

Du tonnerre, du punch et une ambiance unique pour ce groupe mythique qui s'est arrêté à Ondres pour sa tournée d'adieu, après 25 ans de scène ! Avec de belles sueurs, c'est ça, Capranie !
Samedi 23 mars 2024 - Salle Capranie.



AIZKOA ITURRINO, LA BALLE DANS LE SANG ET LA PELOTE BASQUE À L'HONNEUR

À 31 ans, Aizkoa ITURRINO ne pratique la baline que depuis 6 ans. C'est pourtant l'une des meilleures joueuses mondiales de la discipline. Vous ne la connaissez sûrement pas, ou du moins, pas encore. Et vous ne le savez pas, mais Aizkoa ITURRINO arpente régulièrement nos terres ondraises.

Avec un parcours sportif atypique, elle porte humblement un palmarès étonnant de succès répétés. Compétitrice dans l'âme, joueuse acharnée et volontaire, elle enchaîne les entraînements et les compétitions, forte de sa passion et de son niveau international. Elle de rire, parlant de son enfance : « J'étais un peu garçon manqué. Je faisais du foot, de la gym, du tennis. Ma vie c'était

le sport. » Une graine de championne semée là par son père, sûrement, joueur de pala corta. « Pour moi, la pelote basque, c'était hors de question : j'étais à fond dans le tennis. ». Ce qui lui avait permis de rencontrer les plus grandes joueuses de tennis, à l'âge de 16 ans. Puis une blessure au poignet l'a faite se tourner vers le frontenis, en premier, avant la baline (mur à gauche puis trinquet). Et depuis, c'est une ascen-

sion parmi les meilleures, à force de travail et d'efforts inconditionnels. Il serait même question de paddel, maintenant, aussi...

Juste un dernier mot pour vous dire qu'à l'occasion, vous croiserez peut-être un jour son joli regard saillant aux abords de notre complexe sportif du Larrendart, sait-on jamais... ■

Un joli palmarès

Il est presque trop fourni pour pouvoir le détailler, mais voici les mots qui s'y croisent régulièrement : championnats du monde, médaille d'or, médaille de bronze, trinquet, mur à gauche, frontennis, baline, etc. Elle qui se fixe toujours des objectifs, voilà le prochain : la victoire en Coupe du monde à Paris en septembre 2024. Rien que çà.



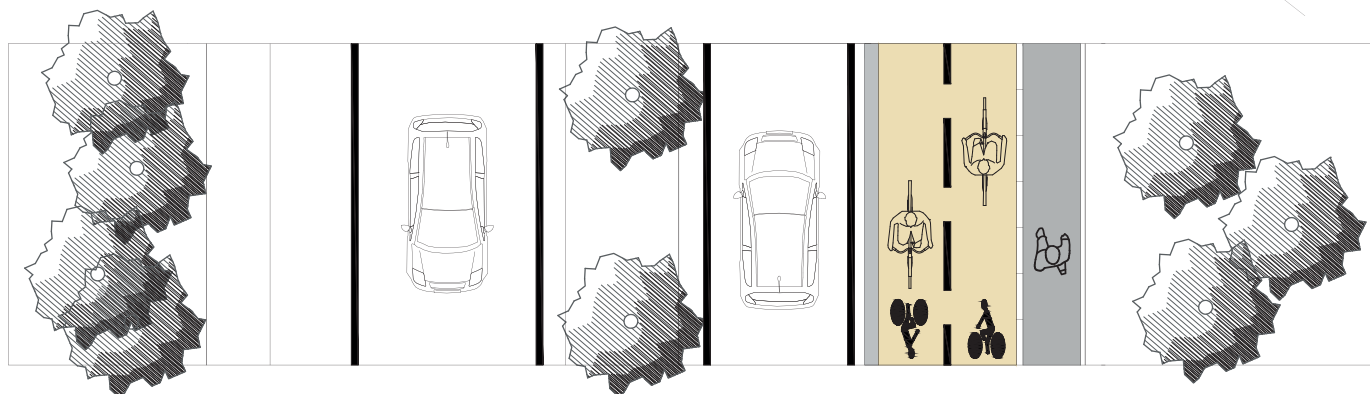
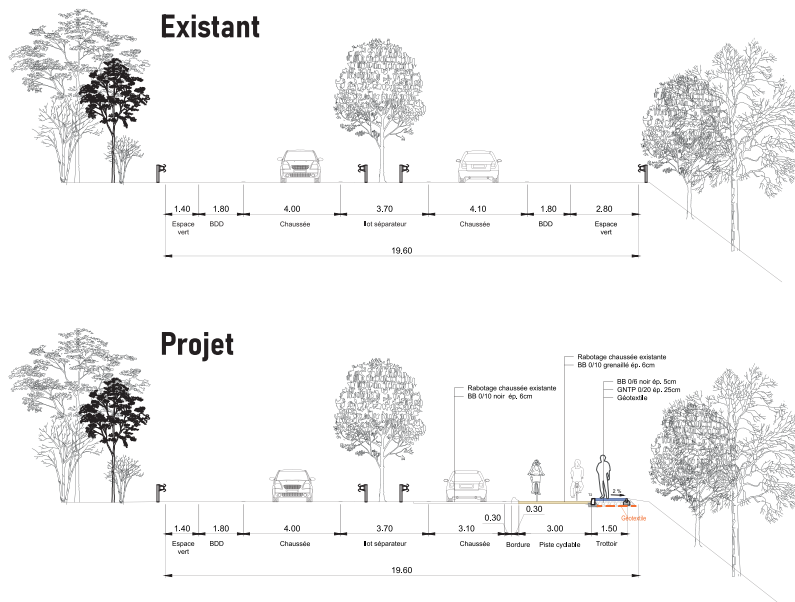
“Ma vie, c’est le sport !”

LES PREMIERS GRANDS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RD810

Ce « Grand Projet » va permettre à notre ville de bénéficier d'une nouvelle voie de circulation multimodale, entièrement sécurisée et apaisante. La rénovation de la route départementale 810, qui relie Tarnos à Ondres, figure parmi les principaux projets de développement soutenus par la majorité municipale. Son objectif principal est d'assurer la sécurité de tous les usagers au quotidien, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes.

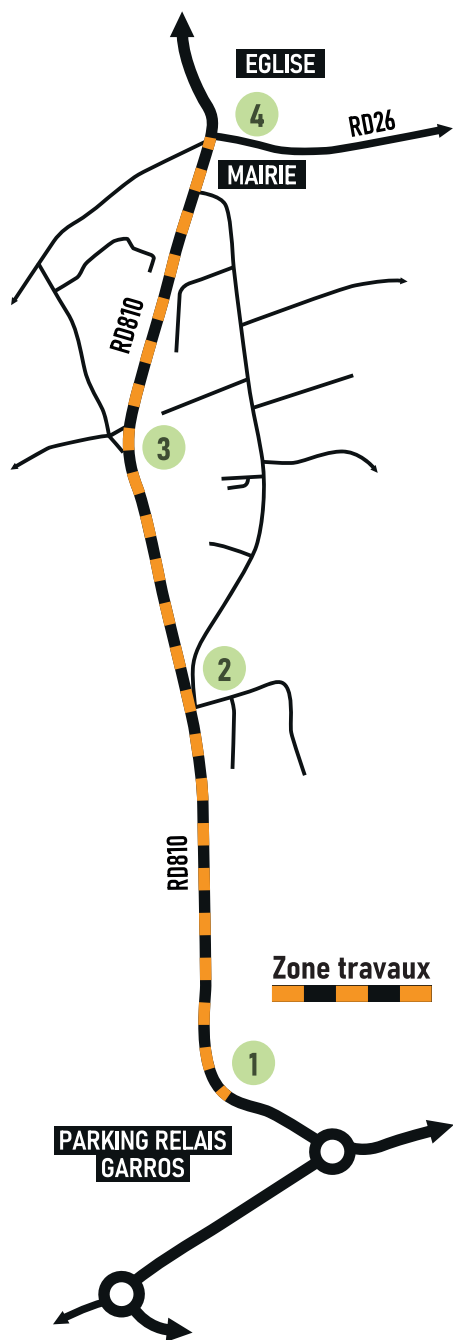
Le réaménagement de ce tronçon de la RD810 est un projet mûré et motivé par de nombreux enjeux à savoir :

- Assurer les continuités piétonne et cycle entre le cœur de ville et le P+R Garros avec l'interconnexion du trambus T2 ;
- Créer un lien fort avec le cœur de ville et assurer les continuités douces (cycles et piétones), les continuités piéton/cycle aux carrefours et les itinéraires bus (quai bus) ;
- Composer des aménagements respectueux du paysage environnant (entités paysagères, perspectives courtes et lointaines...), et respectant les pentes naturelles existantes (gestions des eaux de surfaces gravitaires) ;

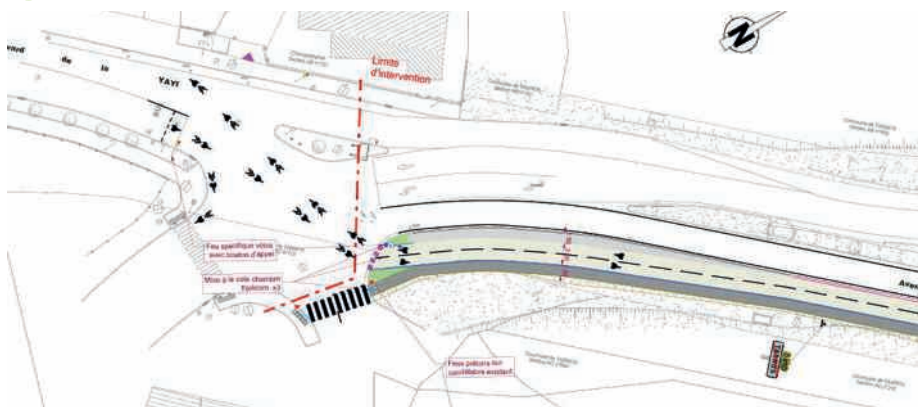


Ce projet est piloté par la Communauté de communes du Seignanx, pour un montant total de 1 053 000,00 €.

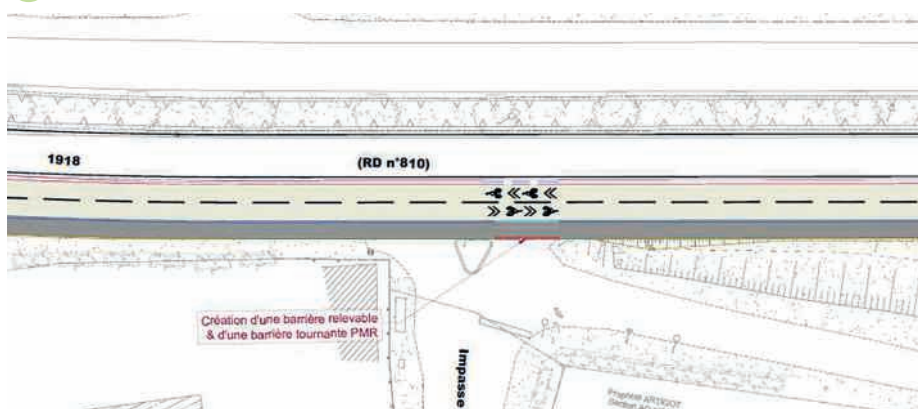
| | | | |
|---------------------------------------|--------------|--|--------------|
| La Communauté de communes du Seignanx | 482 000,00 € | La Ville d'Ondres | 192 000,00 € |
| L'État | 132 000,00 € | La Ville de Tarnos | 20 000,00 € |
| Le Département des Landes | 54 000,00 € | Le Syndicat des Mobilités du Pays Basque-Adour | 173 000,00 € |



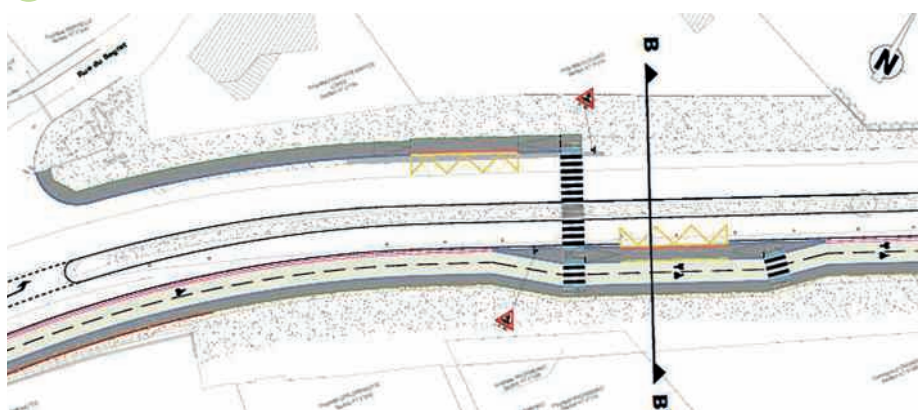
1 Une liaison sécurisée depuis Garros.



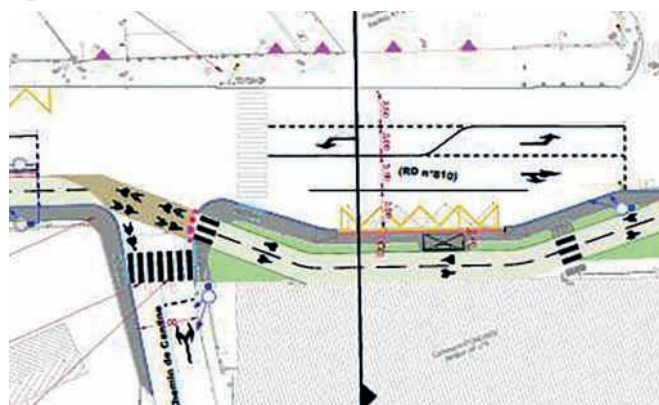
2 L'accès vers l'Impasse de Coy limité.



3 Création de deux quais-bus « Lesbaches » et connexion piétons/cycles.

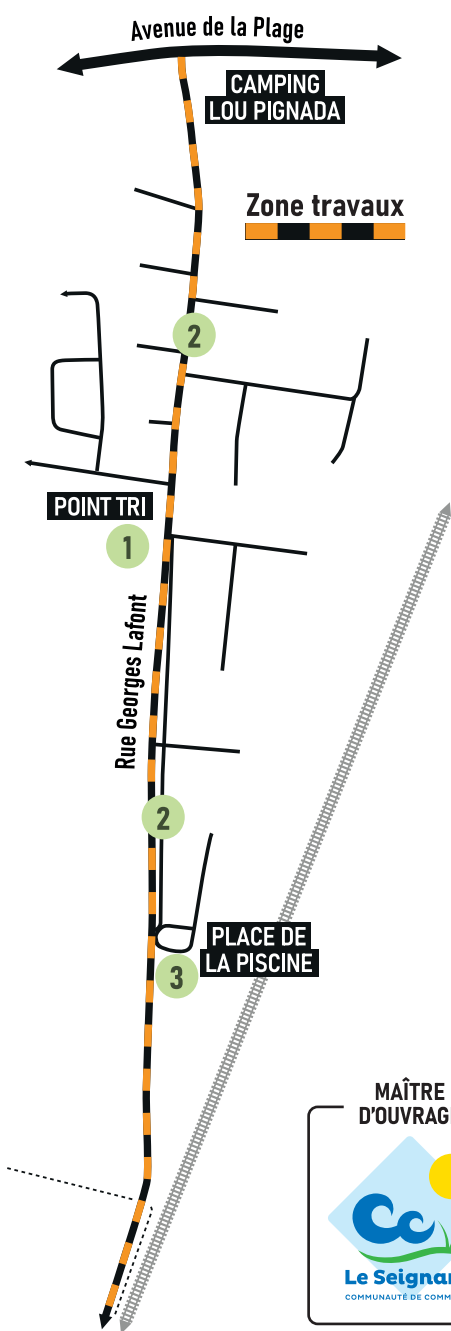


4 Continuité piétons/cycles au niveau de la mairie.

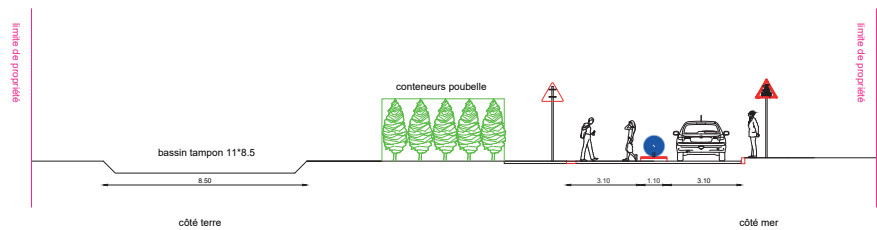


LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE LA RUE GEORGES LAFONT

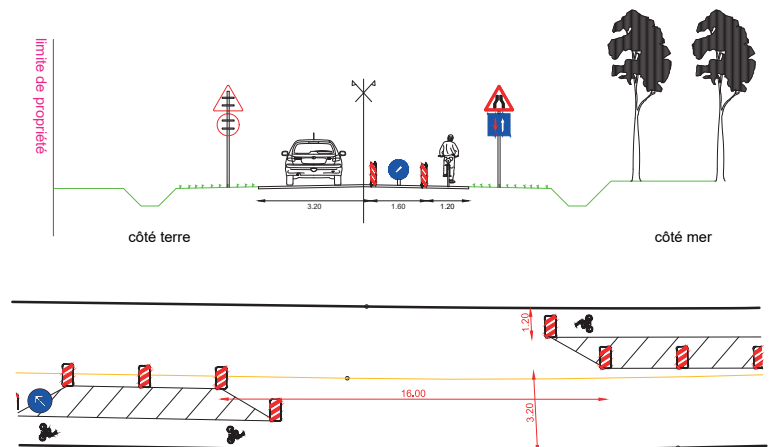
Les travaux de mise en sécurité de la rue Georges Lafont, entre la sortie de la ville de Tarnos et le carrefour avec l'avenue de la Plage à Ondres, sont rendus nécessaires et incontournables avec l'ouverture de notre nouveau groupe scolaire sur le site de Dous Maynadyes. En créant des aménagements sécuritaires (écluses, ralentisseurs, amélioration de la visibilité des traversées piétonnes), l'objectif est de faire ralentir les usagers de la voie et de faciliter les mode de déplacements « doux », vélos et piétons. Toute la signalisation sera revue pour l'occasion, le point tri sera réaménagé et la gestion des eaux pluviales repensée.



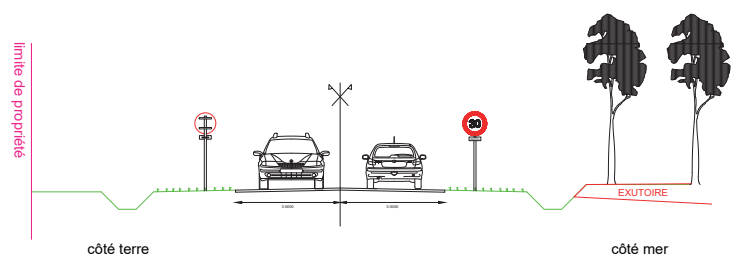
1 Réaménagement du point tri et sécurisation des traversées piétonnes



2 Création d'écluses et déplacement du passage piéton proche de l'avenue de la Plage



3 Gestion pluviale au niveau de la place de la Piscine

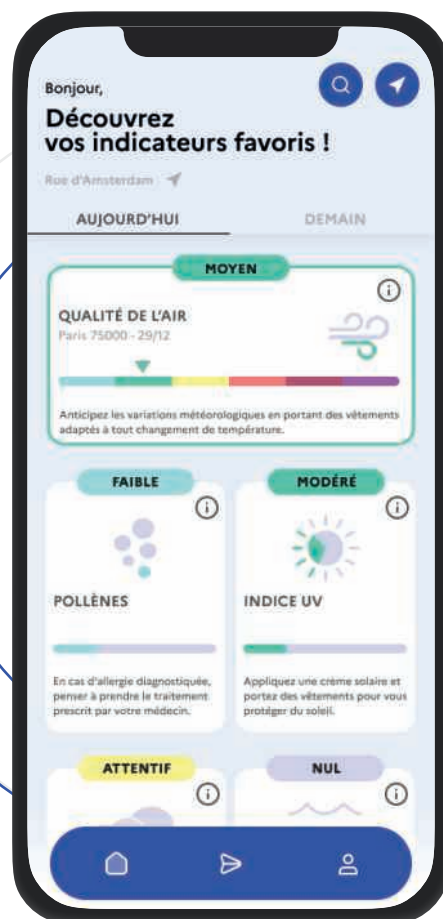


Ce projet est piloté et financé par la **Communauté de communes du Seignanx** pour un coût total estimé de **68 300,00 €**.

VOTRE NOUVELLE APP DE SANTÉ AU QUOTIDIEN.

Découvrez comment l'environnement impacte votre santé. Protégez vous de la pollution de l'air, de l'eau, des UV ou du Pollen.

🍏 📲 Téléchargez l'application :



QUE FAIT-ON



Application personnalisable avec des notifications adaptées à vos besoins



Des recommandations fiables et validées par le Haut Conseil de Santé Publique



Pas de publicité, pas de collecte de données, pas de frais, pas de création de compte.

LES BÂTIMENTS INTERCOMMUNAUX SE DOTENT DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



Le Schéma Directeur des Energies Renouvelables du Seignanx vient d'être achevé et d'ores et déjà les projets se concrétisent avec une première série d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments intercommunaux. En effet, ce schéma fixe un objectif de production d'énergie photovoltaïque sur les toitures publiques pour 2050 de 3GWh par an. Les objectifs : favoriser l'autoconsommation des équipements publics et être moteur de cette dynamique. D'ici la fin de l'année, des pan-

neaux photovoltaïques seront installés sur les bâtiments intercommunaux situés sur la commune d'Ondres, les hébergements temporaires et l'Office de Tourisme Intercommunal. Ils devraient permettre de couvrir entre 25 et 35% des besoins en électricité de ces bâtiments pour une production de 13 300 MWh, soit près de la consommation annuelle d'électricité de 3 ménages. Toujours dans une logique vertueuse, des parkings vélo ont été installés derrière l'Office de Tourisme. ■

CONTACT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SEIGNANX

1526 Av. de Barrère, 40390 Saint-Martin-de-Seignanx
05 59 56 61 61

LE POINT COM DU SEIGNANX

1819 Av. du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres
05 59 45 19 19

contact@seignanx.com
www.seignanx.com | seignanx

DES ATELIERS NUMÉRIQUES INTERGÉNÉRATIONNELS POUR CRÉER DU COMMUN

L'Espace Numérique Solidaire du Seignanx (ENS) est un lieu ouvert à tous et gratuit qui a vocation à accompagner chaque personne qui le souhaite dans ses usages du numérique. L'ENS met à disposition du matériel et propose des accompagnements individuels ou collectifs sous forme de parcours.

Depuis l'année dernière, l'ENS met également en place des ateliers intergénérationnels afin de rapprocher seniors et adolescents autour d'animations numériques. Ces ateliers permettent les échanges et la transmission de savoirs tout en créant du lien social entre les générations. En ce printemps 2024, les ateliers porteront sur deux thèmes assez éloignés : les impôts et les jeux vidéo.

Pour le premier atelier, sur « les impôts en ligne », les seniors pourront expliquer l'importance de déclarer ses impôts (même si on n'est pas imposable) et les dispositifs auxquels chacun peut prétendre. Le deuxième atelier, qui portera sur « les risques numériques liés aux jeux vidéo en ligne », permettra aux adolescents, certainement plus aguerris sur la question, de transmettre à leurs aînés.

Des thèmes,
pour échanger
et faire ensemble.
Alors, en route vers
le partage et une
société numérique
inclusive !

L'ESPACE NUMÉRIQUE SOLIDAIRE VOUS INVITE À 2 ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS



Les mercredis
17 avril et 15 mai

→ Le 17 avril de 14h à 16h
sur "Les impôts en ligne"

→ Le 15 mai de 14h30 à 16h30
sur "Les risques numériques
liés aux jeux vidéos en ligne"



Inscriptions : 05 59 56 61 61 / ens@cc-seignanx.fr

L'espace numérique solidaire vous invite à 2 ateliers intergénérationnels à l'Espace Numérique Solidaire du Seignanx

MER. 17 AVRIL

« les impôts en ligne »

Atelier en partenariat avec l'espace jeunes de Saint-Martin de Seignanx et la Mission Locale.

— 14h00 à 16h00 // ENS

MER. 15 MAI

« les risques numériques liés aux jeux vidéo en ligne »

Atelier en partenariat avec l'espace jeunes de Saint-Martin de Seignanx et d'Ondres.

— 14h30 à 16h30 // ENS

Inscription obligatoire :

☎ 05 59 56 61 61

✉ ens@cc-seignanx.fr

ESPACE NUMÉRIQUE SOLIDAIRE

📍 1526 Avenue de Barrère ,
40390 Saint-Martin de Seignanx

L'OFFICE DE TOURISME DU SEIGNANX



Adishatz las amigas e los amics,

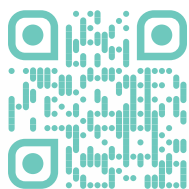
Allez ! Premiers parasols plantés en plage, planchas débâchées à Lesbaches, apéros-marchés jusque tard au Larrendart, Larreuillet en roues libres, dîners-sunset à Ondres Océan, se habla vasco en las Nazas, estimé FestiMai en bonus à Capranie... Souriez : re v'là le printemps, et vous êtes à Ondres.

Souriez... Puis sortez, regardez, promenez, pédalez, jonglez, sautez, applaudissez, plongez ! Et soyez certains que le **Point Com** a de quoi optimiser votre (prin)temps précieux : agenda, idées visites, sorties nature, fiches rando, billets spectacles, recharges Txik-Txak, calendrier des marées, permis de pêche, carte manufacturée, bocaux locaux, saines lectures, espace connecté...

Retenez que l'info locale actualisée est à votre disposition au **Point Com** (ouvert du lundi au samedi ; 10h00-13h00 & 14h00-18h00, parking vélo juste derrière), sur nos éditions qui traînent par là, et à l'écran tout le temps sur **seignanx.com** : « vous croivez, nous sachons »...

Amistats e bona primavèra a tots !

Lo Punt Com



seignanx .com



VENEZ DÉCOUVRIR TOUTES
LES INFORMATIONS CONTENUES
DANS LE GUIDE ET LA CARTE DU SEIGNANX
MILLÉSIME 2024

CONTACT

LE POINT COM DU SEIGNANX

📍 1819 Av. du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres

☎ 05 59 45 19 19

✉ contact@seignanx.com

www.seignanx.com | 📱 seignanx



DOSSIER

LES FINANCES DE LA VILLE D'ONDRES

Le budget communal est l'acte le plus important d'une collectivité. Sa lecture permet de comprendre ce que les élus vont faire de l'argent public. Un budget correspond à l'ensemble des ressources et des dépenses de l'année afin de mener à bien tous les projets de la municipalité, et notamment à Ondres, les « Grands Projets » structurants portés par le groupe majoritaire. Il a été voté par le Conseil municipal le 25 mars 2024.

Le budget est donc un document annuel prévisionnel permettant à Mme le Maire d'engager des dépenses et de percevoir des recettes. Il se décompose en 2 sections, le « fonctionnement » et « l'investissement », qui sont chacune organisées en « dépenses » et « recettes », toutes détaillées ici. Cette année, il s'élève à 10 181 613,00 € pour la section « fonctionnement » et 8 374 599,00 € pour la section « investissement ».

C'est au travers de ces arbitrages, ces choix politiques - au sens littéral de la « vie de la ville » - souvent difficiles mais ambitieux, que ces priorités prennent tout leur sens : un maintien d'un service public de qualité, une amélioration durable et saine de notre cadre de vie, dans une logique de maîtrise des dépenses essentielles. ■

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), qu'est-ce-que c'est ?

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est un outil d'analyse financière prospective. Il permet aux collectivités locales et territoriales de planifier leurs investissements sur le long terme, et donc de financer les travaux préventifs ou curatifs nécessaires à leurs infrastructures. Il permet de tester la faisabilité des projets et de définir les priorités grâce à un plan d'investissements sur 5 ans minimum, couplé à un programme de financement. Pour la première fois à Ondres, un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a été établi, dans une optique d'assainissement des finances publiques de la commune, tout en se projetant vers l'avenir grâce aux « Grands Projets » structurants portés par la majorité municipale. ■

RÉTROSPECTIVE : LE BUDGET 2023

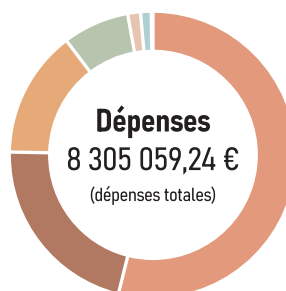
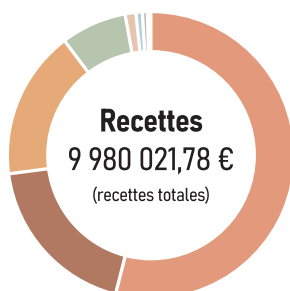


Le fonctionnement de la commune

Cette section regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes concernant la gestion courante de la collectivité.

Les principales recettes

- Impôts et taxes
5 391 809,51 €
- Dotations, subventions et participations
1 894 448,41 €
- Excédent antérieur reporté
1 677 183,62 €
- Produits des services
740 115,71 €
- Autres produits de gestions
121 635,46 €
- Transfert entre section
71 954,12 €
- Atténuation de charges
57 327,58 €
- Produits exceptionnels
37 425,47 €

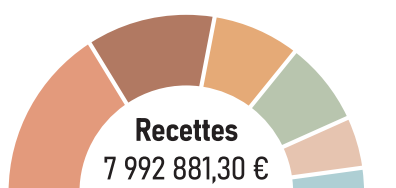


Les principales dépenses

- Charges de personnel
4 475 086,63 €
- Charges à caractère général
1 779 908,14 €
- Transfert entre section
1 192 908,62 €
- Autres charges de gestion
621 902,40 €
- Atténuation de produit
119 765,70 €
- Charges financières
99 650,55 €
- Charges exceptionnelles
15 837,20 €

L'investissement de la commune

La section d'investissement regroupe les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune. Pour les dépenses, il s'agit entre autres des travaux, des acquisitions immobilières, mais également du remboursement du capital emprunts. Pour les recettes, il s'agit principalement des subventions d'investissement, des dotations de l'État, du fond de compensation de la TVA et des emprunts souscrits. ■



Les principales recettes

Emprunts et dettes
2 600 000,00 €

Autres immobilisations financières
1 879 433,41 €

Subventions d'investissement et don
1 248 751,74 €

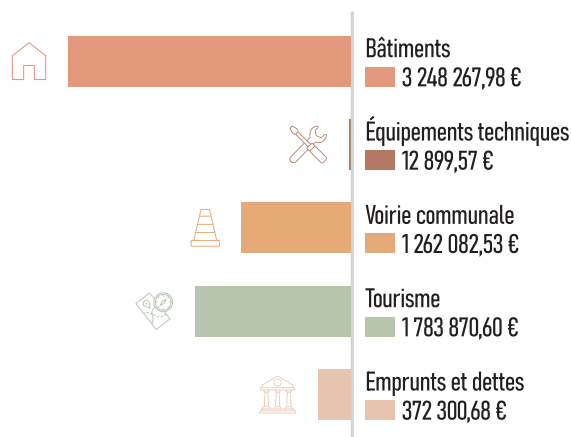
Transfert entre section
1 192 908,62 €

Excédent antérieur reporté
725 563,76 €

Dotations et fonds divers
346 223,77 €

Les dépenses de la section d'investissement

Les dépenses 2023 : 6 679 421,36 €



Puisque c'est un poste important, voici, détaillées, les principales dépenses d'investissement de la commune, par opération :

Bâtiments

| | |
|--------------------------------|----------------|
| Nouveau groupe scolaire | 1 434 074,92 € |
| Dojo centre sportif Larrandart | 222 447,05 € |
| Maison des jeunes | 719 392,25 € |
| Maison de la chasse | 316 431,36 € |

Équipements techniques

| | |
|---------------------------------|------------|
| Débroussailluses et souffleuses | 5 875,00 € |
| Signalisation de voirie | 4 875,00 € |

Voirie communale

| | |
|---|--------------|
| Aménagement RD 26 | 914 862,90 € |
| Participation financière aménagement chemin de Claous | 98 413,96 € |
| Réseaux de voirie | 80 962,17 € |

Tourisme

| | |
|------------|----------------|
| Plan plage | 1 783 870,60 € |
|------------|----------------|

Autres dépenses

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| Remboursement du capital de la dette | 372 300,68 € |
| Travaux en régie | 71 954,12 € |

À la clôture de l'exercice 2023, la section de fonctionnement présentait un excédent de 1 674 962,54 € – affecté en totalité au budget de 2024, en fonctionnement, et la section d'investissement, un excédent de 1 313 459,94 €. ■



LE BUDGET 2024 EN DÉTAILS

Le budget communal s'articule autour de deux axes : fonctionnement et investissement.

Dans un contexte contraint et une baisse tendancielle des dotations de l'État, le budget 2024 a été élaboré en suivant des lignes directrices fidèles aux engagements de ses élus.

- Amélioration des services de la qualité de vie
- Maintien d'un service public diversifié de proximité
- Solidarité accrue et soutien aux plus fragiles
- Programmation culturelle vertueuse et éclectique
- Recherche accrue de subventionnement et d'accompagnement financier (programmes européens, État, Région, Département, Communauté de communes, etc.)

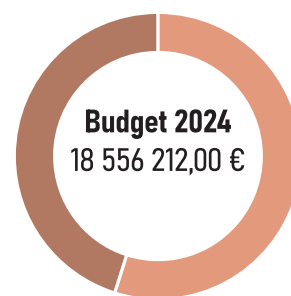
➤ Maîtrise précise des dépenses et contrôle généralisé des consommations énergétiques

Au-delà de la rigueur budgétaire imposée aux services, le budget primitif marque surtout le lancement des projets structurants - et nécessaires - par la commune : aménagement et sécurisation de l'avenue du 8 mai 1945, création d'un second groupe scolaire, livraison du « Plan plage », ouverture de la nouvelle maison des jeunes et du skate-park. Il s'agit donc d'un budget résolument ambitieux qui traduit la véritable dynamique engagée par l'équipe municipale en place pour répondre aux attentes des administrés.

Le budget primitif 2024 s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

■ 10 181 613,00 euros pour la section de fonctionnement

■ 8 374 599,00 euros pour la section d'investissement



Fonctionnement 2024

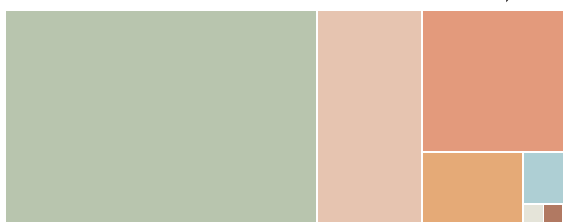
Les recettes

| | |
|---|-----------------------|
| ■ Excédent antérieur reporté | 1 674 962,54 € |
| ■ Atténuation de charges : remboursement pour arrêts et accidents de travail | 31 420,00 € |
| ■ Produits des services : restauration et transport scolaires, accueil centre de loisir, crèche, emplacements marché, entrées spectacles, activités jeunesse, vente de bois | 646 080,00 € |
| ■ Impôts et taxes : impôts locaux, taxes sur l'électricité, taxe de séjour, taxe additionnelle | 5 682 125,00 € |
| ■ Dotations, subventions : dotation de solidarité rurale, dotation de péréquation, subvention CAF accueil petite enfance, subventions de fonctionnement | 1 916 602,00 € |
| ■ Autres produits de gestion : revenus du patrimoine (loyers Larrendart, salle communale), délégation de service public (Campéole, camping communal) | 178 000,00 € |
| ■ Produits exceptionnels : recettes qui ne se rapportent pas à l'activité de la commune | 10 029,46 € |
| ■ Produits financiers | 10,00 € |
| ■ Opération d'ordre de transfert entre sections | 42 384,00 € |

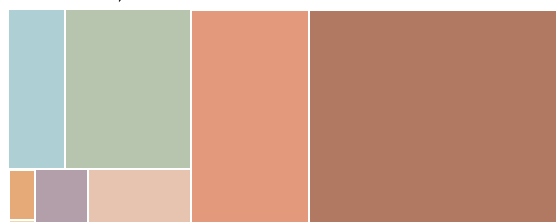
Les dépenses

| | |
|--|-----------------------|
| ■ Charges à caractère général : eau, gaz, électricité, téléphonie, maintenance et entretien matériel, bâtiments, voirie, espaces verts... | 2 146 755,00 € |
| ■ Charges de personnel | 4 700 000,00 € |
| ■ Atténuation de produits: versement fonds de péréquation + compensation Seignaux | 110 000,00 € |
| ■ Virement à la section d'investissement = autofinancement | 1 674 638,00 € |
| ■ Transferts entre sections = écritures d'ordre | 510 400,00 € |
| ■ Autres charges de gestion : indemnités des élus, subventions aux associations et participations aux organismes de regroupement (SDIS, SYDEC, SMPBA, Géolandes, Nettoyage du littoral...) | 757 820,00 € |
| ■ Charges financières : remboursement des intérêts des emprunts | 262 000,00 € |
| ■ Charges exceptionnelles : annulation de titres sur exercices antérieurs | 20 000,00 € |

TOTAL RECETTES
10 181 613,00 €



TOTAL DÉPENSES
10 181 613,00 €





INAUGURATION DU CHANTIER DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE SUR LE SITE DE DOUS MAYNADYES, À ONDRES, AVEC MME ÉVA BELIN, MAIRE D'ONDRES, EN PRÉSENCE DE MME TAHÉRI, PRÉFÈTE DES LANDES, M. KERROUCHE, SÉNATEUR DES LANDES, MME DUFAU, PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SEIGNANX, M. MAILLOT, INSPECTEUR DE CIRCONSCRIPTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE, M. LESPADE, MAIRE DE TARNOS ET LES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ONDRES - SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023

Investissement 2024

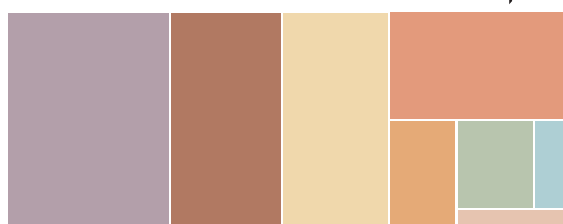
Les recettes

| | |
|--|----------------|
| Excédent exercices précédents : report du résultat de clôture 2023 | 1 313 459,94 € |
| Virement section de fonctionnement : autofinancement | 1 674 638,00 € |
| Transferts entre sections = écritures d'ordre | 510 400,00 € |
| Produits des cessions d'immobilisations | 470 000,00 € |
| Fonds de compensation de la TVA | 166 234,00 € |
| Taxe d'aménagement | 200 000,00 € |
| SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT : | |
| > Nouveau groupe scolaire | 1 024 731,00 € |
| > Maison des jeunes | 210 956,00 € |
| > Maison de la chasse | 4 000,00 € |
| > RD 26 | 580 000,00 € |
| > Plan plage | 614 675,40 € |
| Emprunt d'équilibre 2024 | 1 605 504,66 € |

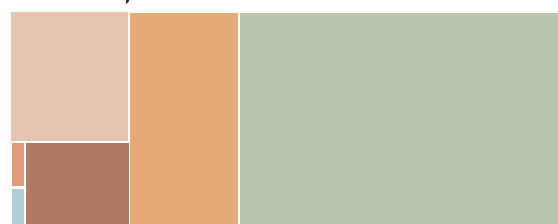
Les dépenses

| | |
|--|----------------|
| Immobilisations incorporelles : études et logiciels | 44 000,00 € |
| Subventions et participations versées : éclairage public, RD 810 | 634 632,00 € |
| Immobilisations corporelles : terrain, voirie, aménagements bâtiments, matériels et outillages divers... | 1 647 650,10 € |
| Immobilisations en cours : grands projets | 4 944 582,90 € |
| Remboursement du capital de la dette | 1 061 350,00 € |
| Opération d'ordre de transfert entre sections | 42 384,00 € |

TOTAL RECETTES
8 374 599,00 €



TOTAL DÉPENSES
8 374 599,00 €





LA STRATÉGIE BUDGÉTAIRE ET LES FINANCES DE LA COMMUNE

Les années 2020-2023 ont été des années très dynamiques en matière de nouveaux projets structurants pour notre commune. Un effort particulier d'investissement a été consacré d'une part à la remise à niveau des infrastructures du territoire. A cette dynamisation de l'investissement, absolument nécessaire pour répondre aux besoins actuels et futurs des Ondraises et des Ondrais, s'ajoute notre volonté de maintenir un fort niveau de qualité de services publics aux habitants, bien évidemment.

L'essentiel, c'est de garder une vigilance constante de la préservation des équilibres financiers de la commune, pour un service public de qualité au bénéfice de toutes et tous.

Bien évidemment, tout cela ne peut se faire sans moyens financiers et c'est pour cela que, depuis l'arrivée de notre équipe municipale en 2020, nous avons porté une vigilance particulière pour que ces efforts de rattrapage ne se réalisent pas au prix d'une dérive des finances de la commune.

Pour cela, l'organisation des services municipaux est constamment questionnée pour être la plus efficace possible et ainsi limiter les incidences financières de ces efforts de rattrapage, notamment avec une volonté forte d'optimisation des recettes inusitées jusqu'alors.

Grâce à notre travail, alors que les premières projections financières réalisées à notre arrivée préconisaient une augmentation des taux de fiscalité de +6% par an pendant trois ans, nous avons réussi à limiter la hausse, et sur la seule année 2022 (+0% en 2021, +5% en 2022, +0% en 2023).

Rattraper les dérives financières de nos prédécesseurs et investir pour un service public de qualité.

En recherchant tous les leviers d'optimisation financière alternatifs à l'impôt, nous réussissons ainsi à limiter les incidences fiscales pour les contribuables, pour celles qui sont du ressort strict de la commune. ■

EQUILIBRE
RECETTES DÉPENSES



EN 2023

+0%

D'AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITÉ

INVESTISSEMENT
OPTIMISATION
DYNAMIQUE

ONDRES, DEMAIN, VERS QUEL HORIZON ?

Le projet de notre majorité consiste à construire une ville ouverte et accueillante qui érige les principes d'humanisme et de solidarité responsable au cœur de son action quotidienne. Nous allons donc continuer, pérenniser et élargir les grands projets de rénovations et de constructions de nouvelles infrastructures (installations culturelles et sportives, voirie, bâtiments communaux) en gardant la mesure et l'échelle d'une petite ville du littoral atlantique, particulièrement dans sa dimension solidaire et d'action sociale (promotion du Centre Communal d'Action Sociale – C.C.A.S.), et en engageant des transformations durables à la hauteur de nos besoins.

Pour répondre à ces défis du quotidien et ainsi anticiper l'avenir, il nous faut donc bâtir et préserver une ville à taille humaine, où il fait bon vivre dans chaque quartier. Transition énergétique, urbanisme apaisé, déplacements doux, biodiversité, respect des biens fondamentaux (air, eau, lumière, espaces naturels) : voilà les enjeux majeurs pour notre génération et celles de demain.

Cette transition énergétique, c'est une impérieuse nécessité d'actions à l'échelle locale face aux défis du changement climatique. Par son rôle de proximité, le Maire et le conseil municipal sont des acteurs

incontournables de la transition énergétique. Par leur rôle de structuration des territoires, les intercommunalités agissent sur le climat, l'air et l'énergie sur leur territoire.

C'est aussi un des rôles implicites de la Communauté de Communes du Seignaux qui nous accompagne au quotidien dans la structuration et le financement de nos Grands Projets.

Cette Communauté des Communes est aujourd'hui un partenaire essentiel de nos actions communales ; c'est un climat de travail apaisé, constructif et studieux qui règne entre les élus des 8 communes du

Seignaux, permettant de faire avancer des projets structurants essentiels pour notre territoire (centre aquatique, zones d'activités économiques, plan local d'urbanisme intercommunal, voiries...).

Une ville ouverte dans la transition écologique, pour construire un futur comme bien commun.



Toutes et tous rassemblés pour construire ce futur comme bien commun, nous avons désormais cette vraie capacité d'initiative, en nous adaptant aux réalités territoriales du quotidien, seules garantes de l'efficacité des politiques publiques dans l'intérêt de tous. Nous avons le pouvoir d'agir pour construire notre ville de demain, et regarder vers l'horizon, vers « Ondres 2030 ». ■

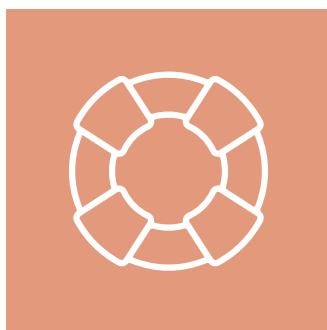
Nos engagements



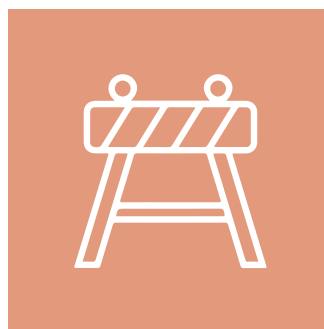
Face à l'urgence climatique, engager sa commune dans plus de transition écologique : déplacements doux (Plan Vélo, arrivée du TramBus), respect des enjeux de la bio-diversité.



Apporter une réponse sociale cohérente aux différentes situations que connaît notre ville et ses habitantes et habitants les plus fragiles aujourd'hui.



Avec l'arrivée de nouveaux habitants, accompagner le développement de la commune (voirie, infrastructures) avec de nouveaux services publics de proximité, en conservant cette qualité de vie essentielle, près de l'océan.



Encourager le développement du tissu économique et de l'offre touristique, en préservant les commerces du bourg et des quartiers et en facilitant l'installation de nouvelles entreprises sur notre territoire.





ESPACE DE VIE - MAISON DES JEUNES « LE SPOT »



ESPACE DÉTENTE - MAISON DES JEUNES « LE SPOT »



SKATEPARK - MAISON DES JEUNES « LE SPOT »

NOTRE NOUVELLE MAISON DES JEUNES, « LE SPOT », UN MODÈLE DE « PASSIV' HAUS »

Inaugurée le 21 octobre dernier, la nouvelle Maison des Jeunes « Le Spot » est une construction ossature bois bas carbone exemplaire d'un genre nouveau, à très hautes performances énergétiques et environnementales, labellisée « Passiv' Haus », un modèle à l'heure d'une transition énergétique volontariste portée par la commune.

Ce concept de construction de bâtiments représente une source d'économie financière importante qui ne s'érode pas avec le temps. Une « Maison passive », c'est avant tout un édifice conçu avec les principes bioclimatiques.

UNE ÉCONOMIE FINANCIÈRE ET UNE CONCEPTION AVANT-GARDISTE AU CONFORT INÉGALÉ.

La conception bioclimatique d'un bâtiment - c'est-à-dire en accord avec l'environnement géographique présent sur le site - permet d'obtenir un projet sur-mesure, adapté aux contraintes locales. Construire « passif » c'est donc le choix du bon sens,

celui de construire en considérant les atouts de l'existant.

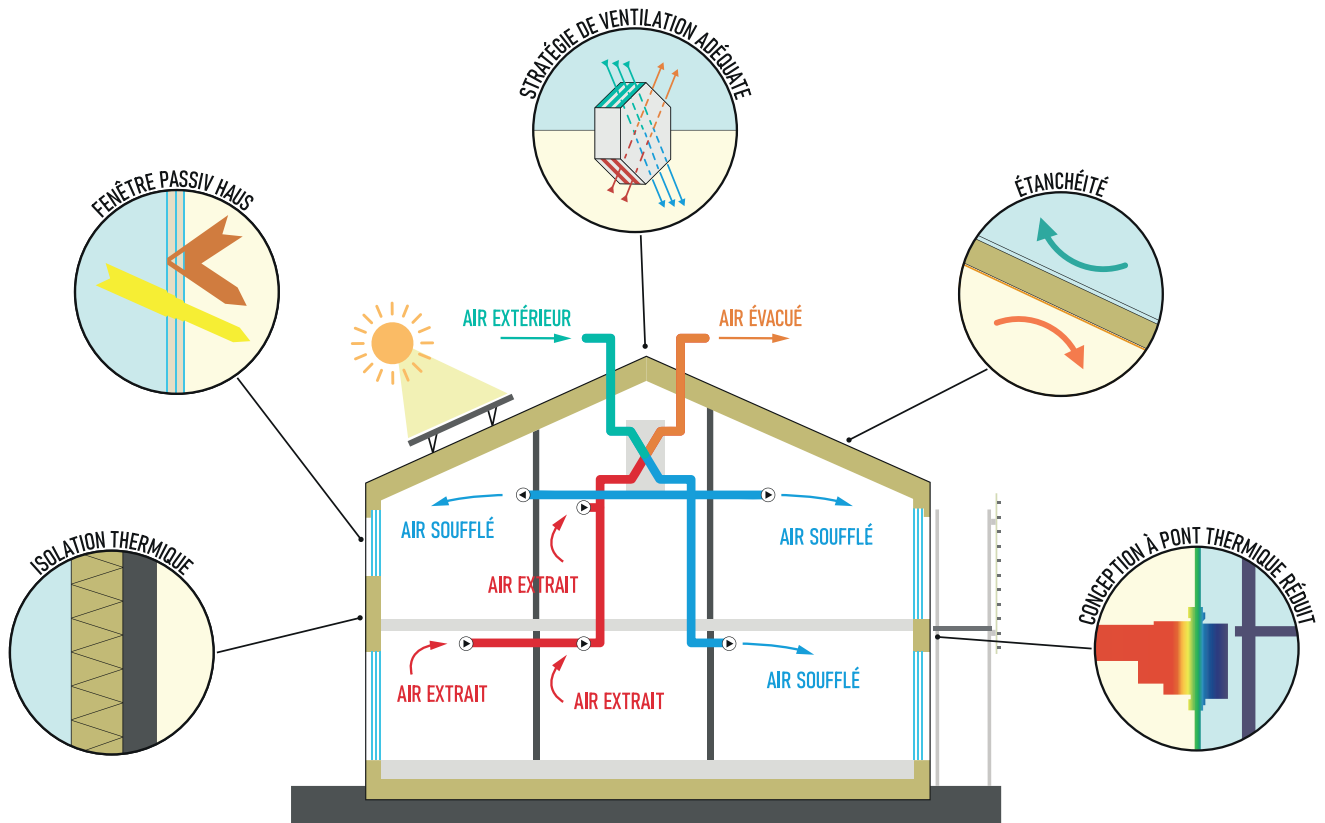
Toutes les libertés architecturales sont possibles à partir du moment où elles sont anticipées. L'investissement au départ pour la construction d'une « Maison passive » est environ 10 % plus important que pour une maison traditionnelle. Il faut cependant adopter une vision à long terme sur le bâtiment que l'on conçoit. Car vivre dans un tel bâtiment, c'est la garantie d'une facture énergétique réduite et d'un confort inégalé.

L'absence de système de chauffage traditionnel permet par exemple de réduire la

facture énergétique durablement de 90 %. Mais le confort représente aussi un enjeu majeur : la qualité de l'air et la température ambiante est au cœur de toute construction passive. Pollutions et allergènes comme le pollen sont filtrés avant d'être insufflés dans la maison par la ventilation à double flux. Ce système est donc particulièrement adapté aux populations fragiles (enfants ou seniors) ou asthmatiques. Le chauffage par l'air permet un confort uniforme sans courant d'air ni « points froids ». ■



INAUGURATION DE LA NOUVELLE MAISON DES JEUNES « LE SPOT », À ONDRES, AVEC MME ÉVA BELIN, MAIRE D'ONDRES, EN PRÉSENCE DE M. BIAVA, DIRECTEUR DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES LANDES, MME DUFAY, PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SEIGNANX, ET LES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ONDRES - SAMEDI 21 OCTOBRE 2023

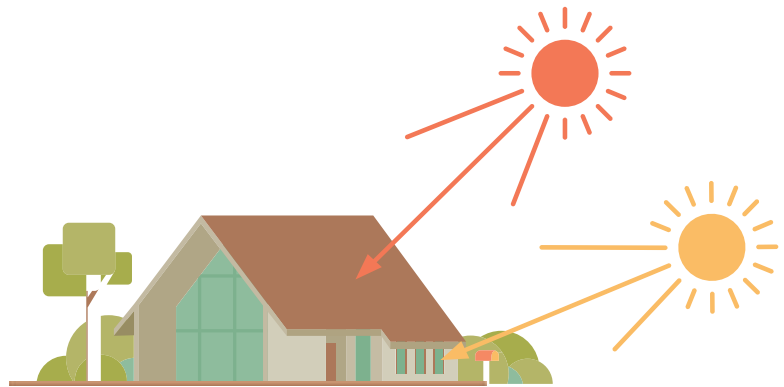


RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE ET UN LABEL DE QUALITÉ CONVOITÉ

En choisissant ce mode de construction précurseur pour ce nouveau bâtiment à destination de notre jeunesse, la Ville d'Ondres a voulu appuyer son engagement dans sa démarche de réduction de son empreinte carbone. En France, le bâtiment représente en effet 25 % des émissions de gaz à effet de serre et 46 % de la consommation d'énergie fossile.

Construire "passif" nécessite de répondre bien évidemment aux exigences d'un label. C'est donc la garantie d'un chantier maîtrisé et parfaitement achevé. L'engagement de tous les acteurs permet d'aboutir à un projet final performant et pérenne. Sur le territoire Français, plus de 200 bâtiments (maisons et tertiaire confondus) ont obtenu la labellisation entre 2007 et 2017. Aujourd'hui, à Ondres, nous pouvons être fiers de cette construction qui s'ouvre à toutes et tous, au cœur de notre ville. ■

La Ville d'Ondres a été accompagnée par le bureau d'études thermiques et de conseils en construction durable CARBONE BET, pour optimiser les hautes performances énergétiques de ce bâtiment novateur. ■



Une « Maison passive », qu'est-ce que c'est ?

Rapidement rentabilisée, la "Maison passive" est un mode de construction des bâtiments d'origine allemande qui a su faire rapidement ses preuves au-delà des frontières. On en recense plus de 50 000 dans le monde aujourd'hui. Ce mode de construction permet de s'affranchir des contraintes liées à l'aug-

mentation du prix de l'énergie : une "Maison passive" coûte 68 % de moins pour le chauffage et l'ECS (eau chaude sanitaire) qu'une maison conventionnelle. Pour les bâtiments de référence, le coût moyen de l'énergie nécessaire est inférieur à 7€/m²/an. ■

INONDATIONS MODE D'EMPLOI

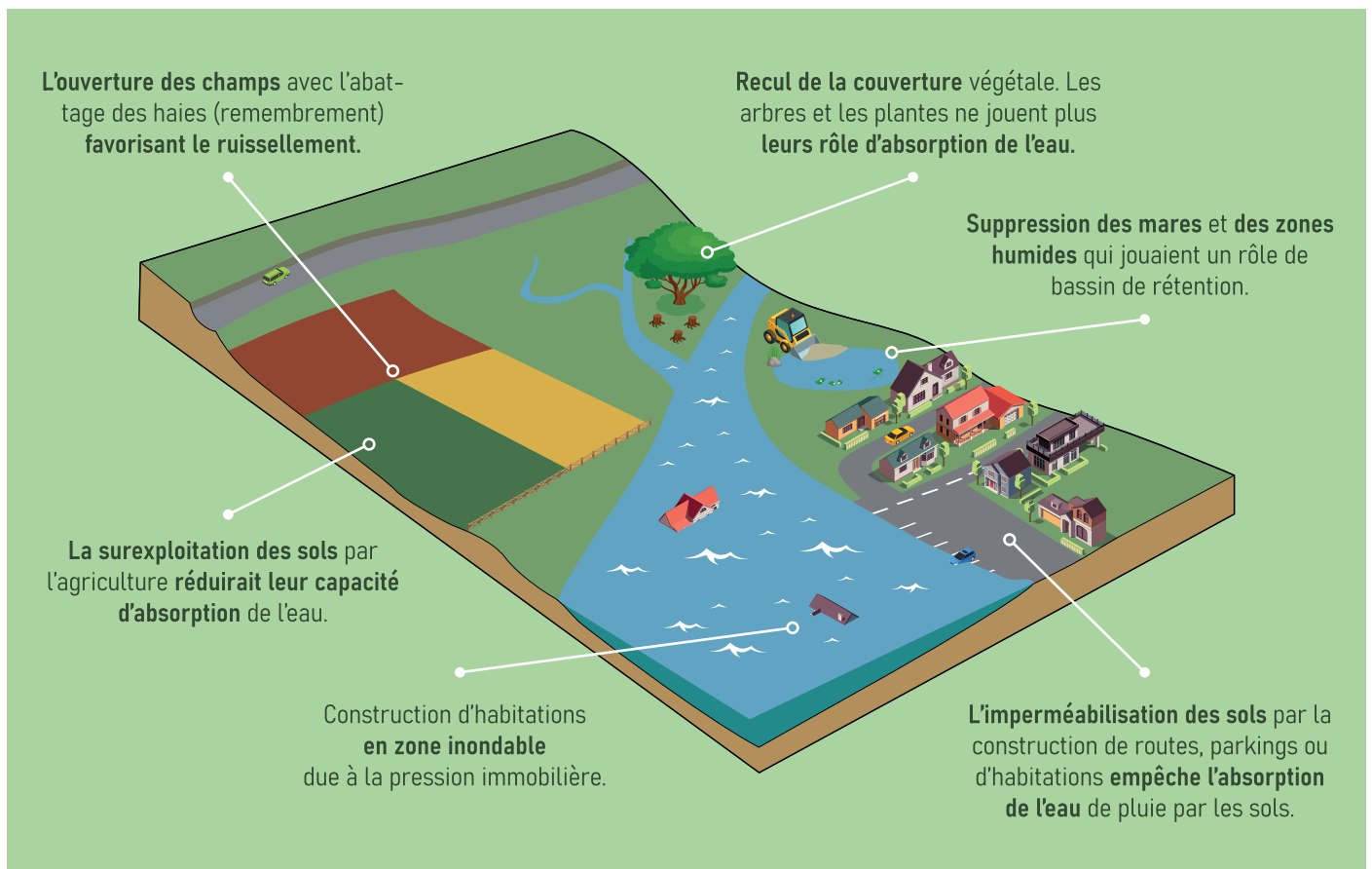
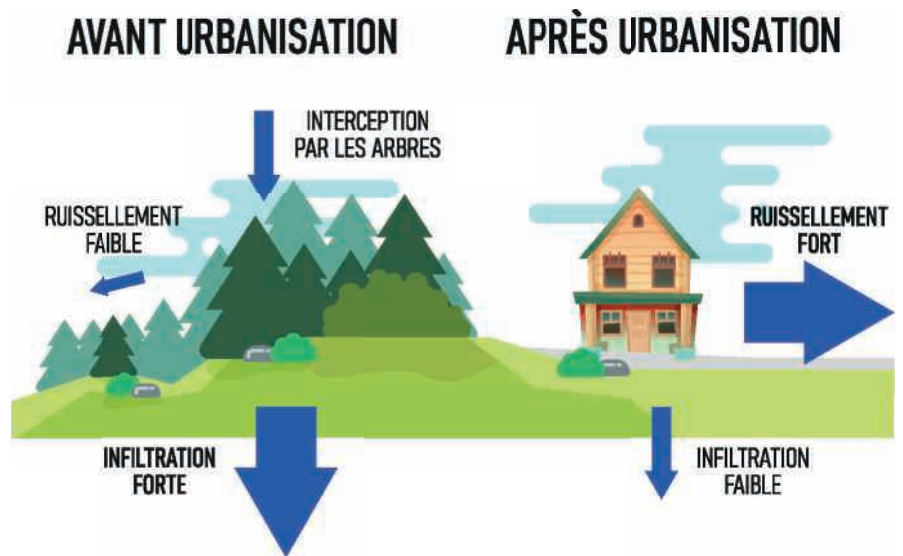
L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau. Nous avons connu, encore récemment, l'apparition de ces phénomènes naturels aux causes multiples.

Le risque d'inondation correspond à la confrontation en un même lieu géographique d'un aléa (une inondation potentiellement dangereuse) avec des enjeux (humains, économiques, ou environnementaux) susceptibles de subir des dommages ou des préjudices. En France, le risque inondation est le premier risque naturel par l'importance des dommages qu'il provoque, le nombre de communes concernées, l'étendue des zones inondables et les populations résidant dans ces zones.

L'ensemble du territoire français est vulnérable, qu'il s'agisse des zones urbaines ou rurales, de plaine, de relief ou littorales. Et Ondres n'est pas en reste, bien évidemment... Phénomène saisonnier qui trouve sa source dans des précipitations soutenues et durables, l'inondation peut aussi venir de la mer ou des eaux souterraines. Ce risque naturel peut être fortement accentué par les activités humaines et les

aménagement, comme c'est le cas notamment à Ondres des inondations par remontées de nappes, reposant sur une formation imperméable (impermeabilisation des sols

par la construction de routes, parkings, ou d'habitations qui empêche l'absorption de l'eau de pluie par les sols, autorisée dans les décennies écoulées). ■



SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Dans le cadre de l'enseignement moral et civique qui enrichit le parcours citoyen, les élèves de la classe de CM2-C ont abordé la problématique du harcèlement à l'école.

Cette journée nationale, qui a eu lieu le jeudi 9 novembre 2023, a pour objectif de faire acquérir aux élèves la connaissance de ce phénomène et comprendre comment il se déploie.

Les élèves ont poursuivi leur implication en participant à la 11ème édition du prix « Non au harcèlement 2023-2024 » dans la catégorie « Lutte contre le harcèlement ». Ce projet transversal a conduit les élèves regroupés en binômes, à élaborer une affiche de campagne contenant un slogan et une image en lien étroit avec le texte accrocheur.

Ces affiches seront exposées à la ludo-bibliothèque de la commune à partir du mardi 28 mai et jusqu'au vendredi 28 juin 2024.



Si tu es témoin
ou victime de harcèlement,
il y a toujours une personne
de confiance pour en parler
dans ton établissement.

NON AU HARCELEMENT

www.nonausharcèlement.fr

Plateforme nationale
pour les victimes
de harcèlement :

Service et appel gratuits

→ 3018



LE PÔLE PARAMÉDICAL DU « 1918 »



Vous vous demandez quelles professions exercent au « 1918 » bâtiment en face de la mairie ?

Situé au 1er étage, un pôle paramédical regroupant un cabinet infirmier, une énergéticienne Reiki, une orthophoniste, une psychomotricienne et une psychologue pour enfants et adolescents, a ouvert ses portes.

Les locaux aux normes handicapés ont été pensés afin de créer un espace cosy et chaleureux.

N'hésitez pas à venir pousser la porte ! ■



CONTACT

SOPHIE LASSERRE - ORTHOPHONISTE

📍 2246 Av. du 11 Novembre 1918, 40440 ONDRES
☎ 06 59 15 06 96

FLORENCE ALAUX - PSYCHOMOTRICIENNE

📍 2246 Av. du 11 Novembre 1918, 40440 ONDRES
☎ 06 65 08 92 14

VIRGINIE TREY - PSYCHOLOGUE

📍 2246 Av. du 11 Novembre 1918, 40440 ONDRES
☎ 07 65 86 81 84

CÉLINE JAFFARD - ÉNERGÉTICIENNE REÏKI

📍 2246 Av. du 11 Novembre 1918, 40440 ONDRES
☎ 06 89 78 11 81

AMANDINE DUCOS - INFIRMIÈRE LIBÉRALE

CAROLE DHAUSSY - INFIRMIÈRE LIBÉRALE
📍 2246 Av. du 11 Novembre 1918, 40440 ONDRES
☎ 07 85 89 20 31



MusiKmaury Academy

La MusiKmaury Academy propose des cours de guitare, de basse, de ukulélé et des cours d'ensembles musicaux à votre domicile. Les cours sont entièrement personnalisés et adaptés à votre niveau d'instrument et vos attentes. Ils sont accés sur le plaisir et l'apprentissage de toutes notions indispensables pour faire de vous un musicien autonome et avancé.

Amaury, jeune Ondrais de 20 ans est musicien depuis plus de 10 ans. En cycle final de conservatoire, il possède un solide bagage théorique et pratique qui vous permettra d'apprendre dans des conditions optimales.

Une quinzaine d'élèves réguliers sur Ondres et environs lui font déjà confiance. Voulez-vous faire partie du MusiKmaury Crew ? Pour vous inscrire ou obtenir des renseignements sur les cours de la MusiKmaury Academy, contactez-le par téléphone, par mail ou via son site internet. ■



CONTACT

AMAURY DEBUISSON - MUSIKMAURY ACADEMY

📍 1074 Chemin de Carrère, 40440 ONDRES

✉ amaurydebuissou@gmail.com

☎ 06 51 46 88 70

📷 @musikmaury

📌 amaurydebs

<https://amaurydebuissou.wixsite.com/musikmaury-academy>

Une tournée pour toutes et tous

PANEHESTIA, boulangerie historique d'Ondres - qui fut précédemment l'établissement Irigoyen Frères notamment - propose la livraison à domicile de pain depuis les années 1950.

Cette tournée, porteuse de lien humain de proximité, est proposée du lundi au samedi, entre 07h00 et 12h00. Réalisée avec un véhicule électrique sur plus de 100km, elle permet de renforcer les dispositifs de maintien à domicile, notamment pour les personnes âgées, dépen-

dantes et/ou éloignées du centre-ville en demande d'un lien social fort. ■

CONTACT

PANEHESTIA - BOULANGERIE PÂTISSERIE

📍 2012 av. du 11 Novembre 1918, 40440 ONDRES

☎ 05 59 45 31 57



WARUNG INDO

Warung Indo vous invite à un voyage culinaire en Indonésie.

Originaire de Java et mariée à Olivier depuis 15 ans, Mona partage avec vous ses saveurs exotiques et ses épices enivrantes. Nasi goreng, mie goreng pour les plus populaires... Venez goûter sa cuisine authentique et ensoleillée. Un choix de plats à emporter, pimentés ou non conviendra à tous les goûts. Les amateurs de "caliente" ne manqueront pas le petit pot de piment fait maison, aussi parfumé que détonnant. Du soleil dans les assiettes et dans les coeurs... **Selamat makan !** ■

CONTACT

WARUNG INDO

📍 1529 Av. du 11 Novembre 1918, 40440 ONDRES

🕒 Mardi au vendredi : 11h30-14h00 et 18h30-20h30

Samedi : 11h30-14h00 et 17h00-21h00

✉ mokymanthey@gmail.com

☎ 07 50 52 47 21

📷 @warung_indo40

📌 warung.indo40



MONA ET OLIVIER



CAP CAY



DADAR GULUNG



NASI GORENG



TELOR BALADO

Soins infirmiers à domicile et au cabinet

De nouveaux cabinets se sont ouverts à Ondres depuis le début de cette année. ■

CONTACT

ISABELLE SOSTER - INFIRMIÈRE LIBÉRALE

📍 589, chemin de Pip, 40440 ONDRES

☎ 06 16 42 52 35

CONTACT

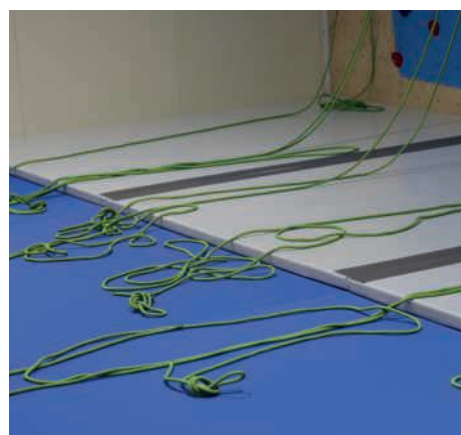
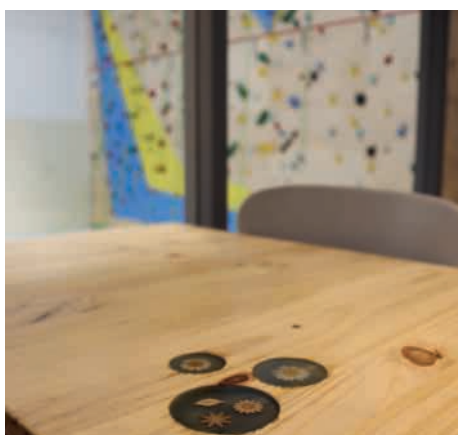
NATHALIE LAPORTE - INFIRMIÈRE LIBÉRALE

📍 1099 avenue de la Plage, 40440 ONDRES

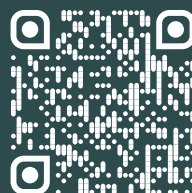
☎ 05 59 45 31 14

LE DOJO ET SON MUR D'ESCALADE

Un nouveau dojo, un mur d'escalade : encore un « Grand Projet » qui se réalise ! Une nouvelle étape vient encore d'être franchie avec l'ouverture du nouveau dojo et du mur d'escalade, au cœur de son complexe sportif du Larrendart, à Ondres.



L'aménagement sur mesure, le design intérieur et les restaurations à partir de meubles de « seconde vie » de l'espace de tiers-lieu du dojo ont été réalisés par une artisan locale, Caroline RAVAILLE. ■



CONTACT

LA FABRIQUE À CARO
CAROLINE RAVAILLE

☎ 06 63 66 02 24

📷 @la.fabrique.a.caro

www.lafabriqueacarofr

La dynamique ancestrale sportive, c'est une force en marche qui rassemble et qui propose à nos jeunes comme à leurs aînés un espace unique de rencontre intergénérationnel.

Cet autre « Grand Projet » qui a abouti, c'est bien plus qu'un simple engagement envers le bien-être physique, mental et spirituel.

Ce lieu incarne les valeurs du respect, de la persévérance, de la maîtrise et du dépassement de soi, pour des citoyens équilibrés, confiants et résilients, comme un symbole vivant de notre engagement envers la promotion des valeurs humanistes.

Le sport se bâtit au quotidien : notre commune compte plusieurs clubs reconnus, qui proposent un éventail varié et des pra-

tiques multiples à plus de 800 licenciés, qui utilisent nos équipements sportifs, de plus en plus nombreux. Malgré un budget de plus en plus contraint, notre détermination à être à leurs côtés est intacte. Encourager le développement du sport pour tous, c'est permettre que puisse éclore une élite et c'est contribuer à un formidable moyen de cohésion sociale, pour petits et grands. Au



sein de ce nouveau dojo, nous accueillons désormais les pratiques du judo, du karaté, du kick-boxing, du M.M.A. (Arts Martiaux Mixtes), l'aïkido prochainement et enfin l'escalade, nouvellement sport olympique pour les J.O. de Paris 2024 !

Nouveau symbole d'un mandat de promesses tenues, c'est une projection vers l'avenir, vers un « Ondres 2030 » promoteur. ■

JUDO



KICK-BOXING



KARATÉ



M.M.A.



ESCALADE



AÏKIDO

**CONTACTS****CATHY MENVIELLE ROLLET - JUDO**

- 📍 Dojo
- 🕒 Mardi : 17h00 à 18h00 - 4/5 ans
Mardi : 18h00 à 19h00 - 6/8 ans
Mardi : 19h00 à 20h00 - 9/13 ans
Vendredi : 18h00 à 19h00 - 8/12 ans
Vendredi : 19h00 à 20h00 - 13 ans et plus
- ✉ jeanpierrerollet@sfr.fr
- ☎ 06 88 96 48 03

BRUNO HAMM - KARATÉ

- 📍 Dojo
- 🕒 Mardi : 20h15 à 21h45 - Ados/Adultes
Jeudi : 18h30 à 19h30 - 6/10 ans
Jeudi : 19h30 à 21h00 - Ados/Adultes
- ✉ hamm@hotmail.com
- ☎ 06 51 88 21 46

CHRISTOPHE DEMESSAN - KICKBOXING

- 📍 Dojo
- 🕒 Lundi : 19h15 à 20h30 - 12 ans/Adultes
Mercredi : 19h00 à 20h30 - 12 ans/Adultes
Vendredi : 20h15 à 21h45 - 12 ans/Adultes
- ✉ bayonne.christophe@free.fr
- ☎ 06 63 28 48 49

www.ondres-cso.com

DAVID MICHELIER - ESCALADE

- 📍 Dojo
- 🕒 Mercredi : 20h30 à 22h30 - Adultes
Jeudi : 17h00 à 18h30 - Enfants + de 10 ans
- ✉ ondres.escalade@gmail.com

SEBASTIEN VAISSE - M.M.A.

- 📍 Dojo
- 🕒 Lundi : 20h30 à 22h30 14 ans/Adultes
- 📍 Dojo privé Kimé Académie
- 🕒 Mercredi : 18h00 à 20h00 14 ans/Adultes
Vendredi : 18h00 à 20h00 14 ans/Adultes
- ✉ kime.academie@gmail.com

AÏKIDO

Ouverture prochainement de la section.



INAUGURATION DU NOUVEAU DOJO ET DE SON MUR D'ESCALADE, À ONDRES, AVEC MME ÉVA BELIN, MAIRE D'ONDRES, EN PRÉSENCE DE MM. LE BOUR, REPRÉSENTANT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO, ET LES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ONDRES - SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023



ZOOM SUR L'APE-FCPE D'ONDRES



Avec l'arrivée d'un 2^{ème} groupe scolaire en septembre prochain, nous souhaitons vous présenter un peu plus l'association des parents d'élèves d'Ondres.

Notre association affiliée à la FCPE a vu passer quelques générations de parents et a toujours suivi l'évolution de la ville et ses écoles. C'est à notre équipe actuelle que revient le challenge de poursuivre son histoire avec la création d'une nouvelle école.

En résumé l'APE c'est :

- ➔ Un relai pour les parents.
- ➔ Une implication active dans les écoles et la vie locale d'Ondres.
- ➔ En moyenne 10 000 € reversés chaque année aux écoles pour les activités et sorties scolaires de **tous** les enfants, grâce aux événements que nous organisons.

Alors conserver une seule association ou en créer une nouvelle pour le 2^{ème} groupe scolaire ?

Notre réponse s'est imposée naturellement : une seule et même association pour l'ensemble des écoles d'Ondres !

Pourquoi ?

- ➔ Pour la solidarité : ne pas laisser les parents de la nouvelle école se débrouiller seuls à monter une association, recruter et motiver du monde dans la nouvelle école.
- ➔ Pour la convivialité : continuer à organiser des événements communs, dans l'intérêt de toutes les écoles et pour tous les enfants, en maintenant ainsi un lien entre tous les parents ondrais.
- ➔ Pour le côté pratique : nous avons beaucoup de matériel pour l'organisation de nos événements (restauration, jeux...), autant mutualiser ce matériel et éviter aux parents de la nouvelle école d'acheter ou louer ce que nous avons déjà. ■

Nous lançons un appel aux parents de la nouvelle école !

Beaucoup de nos membres actifs auront leurs enfants dans l'école actuelle. Pour garder une seule APE il faut aussi que des parents de la nouvelle école s'impliquent activement.

Et comme les enfants grandissent et finissent par partir au collège, certains parents vont nous quitter cette année : c'est le cas de **Carole Jaureguiberry**, **Fanny Dumont** ou **Thomas Gauliard**. Quant à **Christine Etchart** (présidente)

et **Anne Maillard** (secrétaire), elles souhaitent passer le relai en septembre 2024 afin d'accompagner leurs successeurs pour leur dernière année.

Donc nous avons besoin de nouveaux parents pour continuer les actions de l'APE pour VOS enfants, rejoignez-nous !

CONTACT

BUREAU APE-FCPE D'ONDRES

✉ ape.ondres@gmail.com

☎ 06 22 75 81 17 - 06 20 13 76 28

www.apeondres.fr | [f](https://www.facebook.com/apeondres) [i](https://www.instagram.com/apeondres)

de mes enfants, l'APE m'a permis de participer d'une autre manière à ces valeurs qui comptent pour moi. L'APE m'a aussi permis de faire de très belles connaissances, amicales depuis !

Il faut vraiment en faire partie pour comprendre, je pense. Merci l'APE ! »



Clémence Guillem-Barou, PHARMACIENNE

« J'ai adhéré à l'APE dès l'arrivée de ma fille aînée à l'école d'Ondres en MS il y a 3 ans, 2 ans en tant qu'adhérente, trésorière en binôme depuis cette année. L'esprit collectif porté par les membres de l'association ainsi que la bonne humeur omniprésente tant lors des préparatifs que sur les événements sont enthousiasmants ! Tout au long de l'année, de très belles sommes sont récoltées et reversées aux écoles pour soutenir et diversifier leurs projets.

Bref, l'APE n'attend plus que vous ! »



Anne Maillard, PHARMACIENNE

« Je suis à l'APE depuis septembre 2014 avec l'entrée de ma fille aînée en PS, d'abord référente de la maternelle puis présidente pendant 3 ans et maintenant secrétaire.

J'ai été emportée par le dynamisme et la bonne humeur de l'ancienne équipe de Nathalie Gourgues. Sans l'APE je n'aurais jamais rencontré tant de personnes formidables depuis 10 ans.

C'est un peu de travail mais quelle fierté de prouver à mes 2 enfants qu'on peut tous apporter une pierre à l'édifice de l'entraide et ça commence au niveau local. »



Isabelle Lapègue-Esquerra, COMPTABLE ET CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER

« J'ai rejoint l'APE l'année dernière quand mon fils est rentré en MS grâce à des rencontres avec d'autres membres. J'ai souhaité m'investir dans l'association car le bien-être de mon enfant ainsi que des autres enfants est primordial pour moi. J'ai eu le bonheur de rencontrer pleins de belles personnes, de partager de super moments lors des différents événements qu'on organise. L'APE ne sont pas que des membres mais surtout une grande famille. »



Carole Jaureguiberry, INGÉNIEUR

« J'ai intégré l'APE d'Ondres en 2016 lors de

L'APE en quelques portraits...

Christine Etchart, RESPONSABLE ADMINISTRATIVE



« Cela fait 12 ans que je vis à Ondres et 5 ans que je suis à l'APE. Adhérente, puis référente de l'école élémentaire et enfin présidente. Esprit familial important et soucieuse de l'éducation

l'entrée de mon cadet en PS et mon ainé en CE1. Je me suis inscrite initialement pour m'informer et m'investir dans la vie à l'école. Mon implication sur ces 8 années a été très variable en fonction de mon temps, mes contraintes personnelles et professionnelles. Pas d'obligation ou de disponibilité minimale, chacun peut adapter son investissement à hauteur de sa disponibilité et son envie. Cette implication dans la vie associative locale m'a beaucoup apporté, tant par les rencontres faites que tout ce que j'ai pu apprendre sur la gestion de la vie associative, l'organisation d'événements, la communication.

Durant ces années, j'ai soutenu les initiatives en faveur de la convivialité, de l'entraide et la solidarité. C'est avec plaisir que je contribue à ma petite échelle à la réussite des différents événements organisés par l'association.

Et plus nous sommes nombreux, plus c'est facile pour tous ! »



**Delphine Otondo,
FEMME DE MÉNAGE
CHEZ LES PARTICULIERS**

« Arrivée il y a 6 ans à Ondres, référente de la maternelle pendant 2 ans puis responsable des achats depuis 2 ans. J'ai intégré l'APE afin de pouvoir m'intégrer à la vie scolaire de mon enfant et je n'ai pas été déçue ! J'ai découvert un groupe uni, plein d'enthousiasme et de bonne humeur qui se mobilise pour différentes manifestations qui contribuent financièrement chaque année à la vie scolaire de nos « petits mioches » comme je les appelle. J'y ai rencontré des personnes formidables, devenues des amies pour certaines. Je ne regrette aucunement ma décision d'avoir intégré l'APE ! Peu importe les différences professionnelles ou notre façon de penser, nous sommes tous unis dans le seul intérêt de nos enfants.

Vive l'APE d'Ondres ! »



**Julie Goma,
INFIRMIÈRE**

« Ondraise depuis bientôt 4 ans et à l'APE depuis 3 ans.

J'ai adhéré dans une volonté de participer à la vie scolaire de mes enfants et de rencontrer du monde en tant qu'« expat ». Je n'ai pas été déçue, l'APE c'est synonyme de convivialité, d'entraide. Et quel plaisir de savoir qu'avec les bénéfices de nos événements on aide les écoles.

Si en plus c'est fait dans la bonne ambiance, que demander de plus ? »



INFO CONSO CSF : GEREZ VOS LITIGES LIES AUX TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT

La réalisation de travaux dans votre habitation peut parfois mener à des litiges avec les professionnels concernés (retard, abandon de chantier, malfaçons, matériaux ou équipements différents de ceux prévus dans le devis, dégradations etc ...)

CONSEIL N°1 SOYEZ VIGILANT LORS DE LA RÉCEPTION DU DEVIS CAR CE DOCUMENT, UNE FOIS SIGNÉ, ÉQUIVAUT À UN CONTRAT

Si des travaux complémentaires sont nécessaires, exigez un avenant au devis détaillant toutes les modifications apportées.

CONSEIL N°2 ANTICIPEZ UN LITIGE

Vous devez constituer un dossier solide avant même d'observer des problèmes (bon de commande, devis, factures, contrats, photos du chantier etc...)

CONSEIL N°3 RÉAGISSEZ RAPIDEMENT EN CAS DE LITIGE

Dès l'apparition d'un problème, envoyez immédiatement au professionnel une lettre recommandée avec accusé de réception. Cette lettre servira de mise en demeure au prestataire, l'obligeant à résoudre le litige dans un délai précisé.

CONSEIL N°4 TROUVEZ UNE SOLUTION À L'AMIABLE, SI POSSIBLE

Exprimez clairement vos désaccords et discutez des possibilités de correction. Il est crucial de ne pas régler la facture tant

qu'aucun arrangement n'a été trouvé. Si les négociations peinent à aboutir il est envisageable d'avoir recours à la médiation ou conciliation.

CONSEIL N°5 ENGAGEZ UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE EN DERNIER RECOURS

Portez plainte auprès du commissariat ou de la gendarmerie en cas d'infractions pénales (publicité trompeuse, démarchage à domicile ou abus de faiblesse). Si les faits concernent des travaux mal exécutés ou non terminés, engagez une procédure contre le professionnel.

N'hésitez pas à solliciter l'aide de la CSF qui peut vous accompagner et vous prodiguer des conseils. Un document plus détaillé que cette « info conso » est disponible à l'antenne ondraise. ■

CONTACT

CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES

📍 2 place Richard Feuillet, 40440 Ondres

🕒 Lundi : 16h30 à 19h00

Mercredi et vendredi : 9h00 à 12h00

☎ 05 59 45 25 92

Les danses à ECLAT

Dimanche 10 mars, l'atelier « Danses traditionnelles » a organisé son premier stage.

Entrainés par le groupe « Has-tapen », une cinquantaine de danseurs a passé la journée à Capranie. Le matin, les stagiaires ont découvert et appris des chorégraphies auvergnates avec les pas de « la crozade », « la bourrée de Sarzay », et un branle traditionnel.

Après un déjeuner convivial où chacun a partagé son panier, le bal, l'après-midi, a ravi tout le monde avec les rondeaux, les



cercles, les mazurkas, les scottichs et les valeses.

Un programme très varié qui a répondu aux attentes de tous ! Une jolie réussite ! Si cela vous tente, rejoignez-nous ! ■

CONTACT

FLORENCE LESPES - DANSES TRADITIONNELLES

📍 Salle Capranie

☎ 06 72 38 10 70

L'ŒIL DU CONSEIL DES SAGES SUR LA PRÉSERVATION DU LITTORAL

La végétation

Le cordon dunaire ondrais d'une longueur de trois kilomètres comporte deux zones définies par la qualité du sable.

La zone blanche - Où poussent naturellement les oyats et l'agropyrum des sables (chiendent des sables), l'euphorbe, le panicaut (char-don maritime) et l'alyssum des sables très rare.



La zone grise - Où nous retrouvons des plantes courtes et rampantes: l'immortelle des dunes, l'œillet et la bugrane rampante.



Ces plantes sont naturellement présentes sur la dune ondraise et contribuent à sa fixation.

La préservation

Des plantations de variétés identiques (oyats, agropyrum) sont effectuées quand c'est nécessaire.

Chaque année, les sapins de Noël sont recyclés, couchés sur la façade ouest de la dune (de préférence dans les creux) puis maintenus au sol par des liens afin de retenir le sable.







Des interdictions permettent aussi de protéger la dune :

- Ne pas marcher sur la dune
- Ne pas cueillir les végétaux
- Ne pas jeter de détritux

Actuellement des essais de semis sont à l'étude en vue de plantations futures.

De 1947 à 1997, la côte a reculé entre soixante et quatre-vingts mètres. Plus près de nous, en 2017, il a suffi de trois nuits pour perdre trente mètres. ■

L'effort   nous tous contribuera à limiter ce recul du   de côte.

Informations recueillies auprès de M. Arnaud BASSIBEY, technicien ONF.
Depuis vingt-six ans, il gère le secteur de Capbreton à Tarnos dont seize kilomètres de dune.



ON VOUS INFORME

NOTRE CAMPING MUNICIPAL, SA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ET LA COUR DES COMPTES

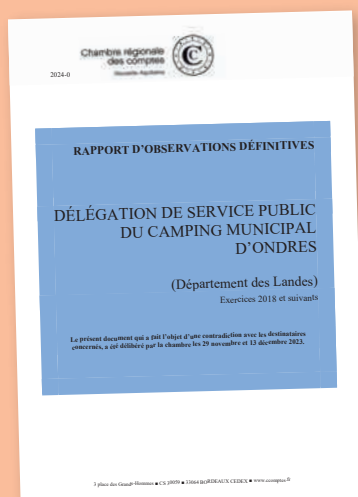
La chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine a procédé au contrôle de sa propre initiative la délégation de service public (DSP) du camping municipal de la commune d'Ondres, pour les exercices 2018 et suivants. Le rapport d'observations définitives a été rendu public en février dernier.

Conformément à l'article L.243.6 du Code des juridictions financières, « le rapport d'observations définitives est communiqué par l'exécutif de la collectivité territoriale ou de l'établissement public par son assemblée délibérante dès sa plus proche réunion. Il fait l'objet d'une inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée délibérante ; il est joint à la convocation adressée à chacun des membres de l'assemblée donnant lieu à un débat. »

L'équipe municipale, sous la houlette de Madame le Maire, reste parfaitement déterminée et engagée à défendre sans relâche et en toutes circonstances l'intérêt des ondrais. La Ville d'Ondres assure chacun qu'elle mettra en œuvre tous les moyens et leviers d'actions nécessaires et appropriés pour toujours faire valoir le « motif d'intérêt général », dans l'optique d'une reprise rapide d'une gestion saine, équitable et durable de son camping municipal. Selon ses propres mots, « La chambre est en mesure d'estimer en toute impartialité que la redevance versée par la SARL est inférieure à celle d'autres campings analysés [...]. Elle constate aussi que la situation du camping et celle du parc résidentiel de loisirs « Green Resort » développé à partir de 2014 d'un commun accord entre Ondres et la SARL Dauga Frères sont fortement liées, rendant difficile d'en isoler le seul cas du camping. »

Retour en détails sur la synthèse du rapport qui a donc été présentée en séance publique exceptionnelle du Conseil municipal du lundi 12 février dernier, à la salle Capranie. ■

« SYNTHÈSE »



« **L**a chambre régionale des comptes a contrôlé la délégation de service public (DSP) du camping municipal de la commune d'Ondres dans un contexte de fortes tensions entre la SARL Dauga Frères, délégataire, et la commune délégante.

Le conflit est né des négociations visant à revoir le niveau de la redevance versée par la SARL à la commune. Cette révision était prévue en contrepartie de la prolongation du contrat de DSP pour deux années, jusqu'à novembre 2025, accordée en mai 2020 par la majorité précédente pour soutenir la société durant la crise sanitaire.

Sur ce sujet, la chambre estime que la redevance versée par la SARL est inférieure à celles constatées dans la plupart des autres campings gérés en DSP qu'elle a analysées, sous la réserve que ces campings ne reposent pas tous sur un modèle économique identique.

En dépit des termes de l'avenant de prolongation signé avec la commune, la SARL a dans un premier temps remis en cause le principe-même de la renégociation, s'appuyant sur des motifs qui paraissent injustifiés à la chambre. Par la suite, la commune a délibéré en octobre 2021 pour décider la résiliation de la DSP pour motif d'intérêt général dès le mois suivant, avant d'indiquer que la décision n'était pas encore prise. Cette délibération a engendré une très forte insécurité juridique et a tendu encore davantage les relations avec la SARL. Alors qu'un accord sur une hausse de la redevance était proche, les négociations ont de nouveau achoppé en raison d'autres dispositions qu'Ondres souhaitait introduire dans le contrat pour clarifier ses pouvoirs de contrôle et faire évoluer les modalités, notamment financières, de fin de DSP. Une seconde délibération de résiliation prise par la commune n'a pu prendre effet au 1er janvier 2023 comme décidé, ayant été suspendue par une ordonnance du juge des référés du tribunal administratif de Pau, dans l'attente d'une décision définitive du tribunal.

La chambre relève qu'une grande part des difficultés rencontrées dans la perspective de l'échéance de la DSP trouve son origine dans un contrôle défaillant du contrat par les municipalités précédentes. En effet, depuis la signature du contrat en 1998, la société a considérablement développé les infrastructures du camping pour en faire un lieu de séjour dont la qualité est reconnue par ses clients. Satisfaits jusqu'alors de la stratégie et des résultats du camping, les maires successifs, qui demeuraient responsables du service public concédé, se sont désintéressés des modalités d'exécution du contrat.

Ainsi, alors que le contrat de concession interdisait à la société délégataire de gérer « pendant toute la durée de la concession (...) un camping ou (...) une activité de même nature dans un rayon de 15 km », la commune lui a elle-même vendu un terrain à proximité immédiate du camping municipal pour qu'elle y développe en 2014 un parc résidentiel de loisirs (PRL) dénommé « Green Resort » s'appuyant largement sur les moyens du camping municipal. Au terme de cette opération, réalisée d'un commun accord entre les parties mais contraire aux stipulations du contrat selon la chambre, les deux structures se trouveront en concurrence à échéance de la DSP, dans la mesure où la commune a décidé la reprise en régie du camping.

De surcroît, la SARL a de nombreuses synergies avec la société exploitant le PRL « Green Resort » : l'ensemble du personnel y intervenant est par exemple mis à disposition par la SARL, tandis que plus de 40 mobil-homes présents sur le camping municipal appartiennent en réalité à la société Green Resort, engendrant le transfert d'une partie du chiffre d'affaires vers cette dernière. La SARL Dauga Frères ne pouvait ignorer que ce fonctionnement générerait d'importantes difficultés pour assurer la scission opérationnelle et juridique des deux entités au terme du contrat du camping, par exemple s'agissant des modalités de reprise du personnel.

De même, les investissements réalisés dans le cadre de la concession du camping n'ont jamais été réellement suivis par la commune alors que la problématique des biens de la délégation était identifiée depuis 2014. La distinction entre les biens devant retourner gratuitement à la commune en fin de contrat et ceux qui restent propriété de la SARL est donc particulièrement incertaine.

Au regard de l'ensemble de ces difficultés, la chambre considère qu'une rupture anticipée du contrat générerait des risques juridiques, financiers et opérationnels importants pour la commune alors que le contrat arrive à son terme en 2025.

Il apparaît ainsi préférable pour la SARL Dauga Frères comme pour la commune d'Ondres de réengager des négociations pour fixer, outre les nouvelles modalités financières, un cadre précis pour limiter les risques liés à la fin de la DSP et la reprise en régie. Compte-tenu de l'état du dialogue entre les parties, ces nouvelles négociations auront un intérêt évident à se dérouler sous la supervision d'un tiers. »

« La chambre régionale des comptes a contrôlé la délégation de service public (DSP) du camping municipal de la commune d'Ondres dans un contexte de fortes tensions entre la SARL Dauga Frères, délégataire, et la commune délégante. »

« Sur ce sujet, la chambre estime que la redevance versée par la SARL est inférieure à celles constatées dans la plupart des autres campings gérés en DSP qu'elle a analysés [..]. »

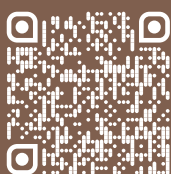
« En dépit des termes de l'avenant de prolongation signé avec la commune, la SARL a dans un premier temps remis en cause le principe-même de la renégociation, s'appuyant sur des motifs qui paraissent injustifiés à la chambre. »

« La chambre relève qu'une grande part des difficultés rencontrées dans la perspective de l'échéance de la DSP trouve son origine dans un contrôle défaillant du contrat par les municipalités précédentes. »

« Satisfaits jusqu'alors de la stratégie et des résultats du camping, les maires successifs, qui demeuraient responsables du service public concédé, se sont désintéressés des modalités d'exécution du contrat. »

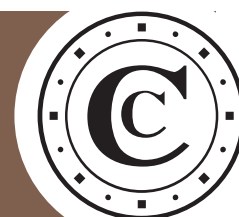
« Ainsi, alors que le contrat de concession interdisait à la société délégataire de gérer « pendant toute la durée de la concession (...) un camping ou (...) une activité de même nature dans un rayon de 15 km », la commune lui a elle-même vendu un terrain à proximité immédiate du camping municipal pour qu'elle y développe en 2014 un parc résidentiel de loisirs (PRL) dénommé « Green Resort » s'appuyant largement sur les moyens du camping municipal. »

« La SARL Dauga Frères ne pouvait ignorer que ce fonctionnement générerait d'importantes difficultés pour assurer la scission opérationnelle et juridique des deux entités au terme du contrat du camping, par exemple s'agissant des modalités de reprise du personnel. »



Vous pouvez retrouver l'intégralité du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine en suivant ce lien :

https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2024-02/NAR2024-011_0.pdf





« RECOMMANDATIONS »

Dans son rapport, la Chambre régionale des comptes a émis plusieurs recommandations à l'attention de la S.A.R.L. Dauga Frères, en précisant au préalable quelle action a été entreprise à la suite de cette demande déjà formulée (termes entre parenthèses).

« **Recommandation n° 1.** : (refus de mise en œuvre)

IDENTIFIER LES SALARIÉS AYANT VOCATION À TRAVAILLER AU GREEN RESORT À ÉCHÉANCE DU CONTRAT DE DSP ET TRANSFÉRER LEURS CONTRATS À LA SAS. »

« **Recommandation n° 2.** : (non mise en œuvre)

CONCLURE UN AVENANT FIXANT DE NOUVELLES MODALITÉS FINANCIÈRES ET ÉTABLISSANT UN PROTOCOLE DE FIN DE CONTRAT. »

« **Recommandation n° 3.** : (non mise en œuvre)

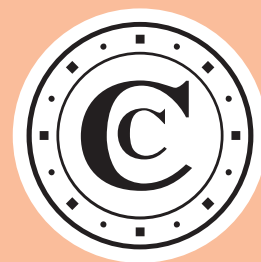
DEMANDER À LA PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU L'ORGANISATION D'UNE MISSION DE MÉDIATION ET LA DÉSIGNATION D'UN MÉDIATEUR, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L. 213-5 DU CODE DE JUSTICE ADMINISTRATIVE. »

« LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC »

Toujours dans ce même rapport d'observations, la Chambre régionale des comptes revient sur la définition et les termes exacts de ce qu'est une Délégation de Service Public (D.S.P.).

« Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne publique confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service. »

« Les délégations de service public font partie de l'ensemble des contrats de concession, par opposition aux marchés publics : dans une concession, la rémunération est tirée de l'exploitation du service, tandis que dans le cadre d'un marché public, le paiement est intégral et immédiat et effectué par l'acheteur public. »

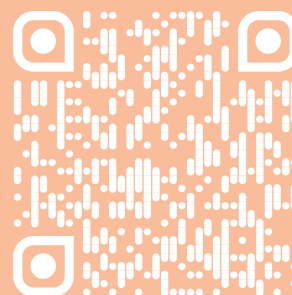


La Chambre régionale des comptes, qu'est-ce que c'est ?

La Cour des comptes est l'institution supérieure de contrôle chargée de vérifier l'emploi des fonds publics et de sanctionner les manquements à leur bon usage. La Cour et les chambres régionales et territoriales des comptes (CRTC ou CRC) forment les juridictions financières.

Les juridictions financières sont indépendantes des pouvoirs publics. Dans le cadre prévu par la loi, elles définissent librement leur programme de travail, sont dotées de pouvoirs de contrôle sur pièces et sur place, adoptent librement leurs conclusions et jouissent d'une liberté éditoriale.

Présentes dans le débat public grâce à leurs publications, elles se veulent utiles aux décideurs comme aux citoyens et contribuent activement à l'amélioration de la gestion publique et de ses résultats. ■



www.ccomptes.fr/fr/crc-nouvelle-aquitaine

Mai

SAM. 04 MAI

Soirée capoeira Brésil
Organisée par Capoeira Malungos
— 19h30 // Salle Capranie



MER. 08 MAI

Cérémonie du 8 mai
Cérémonie commémorative du 79^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.
Organisée par la F.N.A.C.A.
— 11h30 // Monument aux Morts

VEN. 10 MAI

Spectacle : ZZAJ, « à ceux qui se ratent »

FestiMai vous embarque dans une virtuose déferlante de musique et de maladresses. Nous traversons l'histoire du Jazz entre hallucinations et réalité, du blues au funk en passant par le bebop.

Dans une symphonie d'instruments, ces passionnés inadaptés feront l'impossible pour tenter de plaire : chanter, danser, jouer, donner, tout en vous faisant hurler de rire.

— 20h30 // Salle Capranie



LUN. 13 MAI

Réunion publique, « Ondres 2030 »

— 18h30 // Salle Capranie

SAM. 18 & DIM. 19 MAI

Gala MMA League
Organisé par Kime Academie
— 14h00 à 18h00 // Larrendart

VEN. 24 MAI

« Génération plastique, quel avenir ? »

Grande soirée théâtre et débat.

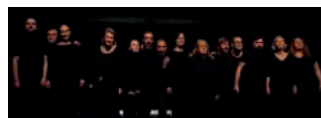
Le plastique : son utilité, ses alternatives, ses dangers, son recyclage... jusqu'où ? Organisée par Harmonie Santé et les villes d'Ondres et de Labenne. **Inscriptions au 06 75 09 54 01.**
— 18h30 // Salle Capranie

Juin

LUN. 03 JUIN

Réunion publique, « Saison estivale 2024 »

— 18h30 // Salle Capranie



JEU. 13 JUIN

Représentation théâtrale Les Z'Attachants

Spectacle du groupe adultes : « Que la noce commence... » de Didier Bezace

Dans un petit village roumain, la joie du mariage va être gâchée par la mort de Staline. Une petite histoire dans la grande, des résistants et des communistes, des rires et des larmes, une promesse d'émotions.
Entrée 10€

— 20h30 // Salle Capranie

SAM. 15 JUIN

Représentation théâtrale Les Z'Attachants



Spectacle du groupe enfants :

« Mongol » de Karin Serres

« A l'école, à la récré, ils me traitent ! Et Fabrice dit : MONGOL !!!!! » Alors Ludo va chercher dans le dico et MONGOL c'est Gengis Khan le grand guerrier aux yeux de chat ! Une passion est née...

Spectacle du groupe ados : « Alice et autres merveilles » de Fabrice Melquiot

« Moi j'aime faire cent trucs à la fois et puis dans les cent un cent deux...et puis j'ai des secrets comme toutes les filles... » une réécriture drôle et colorée d'Alice au pays des merveilles !
Entrée 10€ et gratuit pour les moins de 16 ans.

— 19h00 // Salle Capranie



DIM. 16 JUIN

Représentation théâtrale Chrysalide

Spectacle : « Du rifici à l'EHPAD »

La scène se déroule à l'Ehpad Saint Exupéry de Ondres en 2069. La robotique a fait son entrée dans le quotidien mais le personnel et les résidents n'ont pas perdu le sens des intrigues quand un couple de résidents veulent se marier. La noce aura t'elle lieu ?

Venez le découvrir avec nous.

Durée 1h15. Entrée 10€

— 17h00 // Salle Capranie

MER. 19 JUIN

Représentation théâtrale Les Z'Attachants

Spectacle du groupe adultes

— 19h30 // Salle Capranie

SAM. 24 JUIN

Fête des écoles

— Fronton

DU VEN. 28 JUIN AU LUN. 01 JUILLET

Les Fêtes d'Ondres



— Place Richard Feuillet, plage, stade René Dicharry, salle Capranie...

Ouverture des fêtes à 20h00 au fronton. Vous pourrez ensuite profiter de toutes les animations proposées par le comité : course à pied « 10 km Chaouches », lâcher de poudres colorées, concours de pêche, activités pour les enfants, concours de pétanque, course de trotinettes, défilé voitures anciennes, concours de quilles, zumba, messe, repas, apéritif, concert, bal musical.

Organisées par Anim'Ondres

LES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES DU PRINTEMPS 2024

« Son odeur après la pluie »

Cédric Sapin-Defour, Stock ; 2023

C'est une histoire d'amour, de vie et de mort qui unit deux êtres n'appartenant pas à la même espèce : un homme et son chien. Un bouvier bernois qui, en même temps qu'il grandit, prend, dans tous les sens du terme, une place toujours plus essentielle dans la vie du narrateur. Le héros de ce roman, c'est leur lien. Cédric Sapin-Defour raconte avec délicatesse et humour l'amour profond qui le lie à son compagnon.. Au gré de treize années de vie commune, le lecteur est invité à tanguer entre la conviction des uns et l'incompréhension voire la répulsion des autres ; mais nul besoin d'être un homme à chiens pour être pris par cette histoire.



« Par la force des arbres »

Edouard Cortès, Dominique Mermoux; Rue de Sèvres; 2023

Comment retrouver de l'air quand le quotidien et son rythme infernal nous étouffe ? Edouard Cortès a choisi, pour se libérer du « monde d'en bas », d'aller vers celui « du haut » : au bord du gouffre, il va quitter femme et enfants pendant plusieurs mois pour vivre dans une cabane de sa propre construction, nichée dans un arbre en pleine forêt. Loin des réseaux sociaux et du tumulte de la société, il trouve une échappatoire dans le silence et la contemplation solitaire, et redécouvre des sensations essentielles au bien-être de chacun. Après avoir retranscrit son histoire en roman, il laisse à Dominique Mermoux le soin d'adapter avec justesse et sensibilité cet étonnant récit de vie.



MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE « ONDRES AVEC VOUS »

La décision politique, une responsabilité démocratique

Notre démocratie se définit elle-même comme un pouvoir partagé de décision : lorsque nous votons, notre choix individuel porte au pouvoir un représentant élu qui se doit ensuite de décider au quotidien pour nous toutes et tous, pour un mandat donné, un temps précis. C'est ce que dit notre Constitution.

À lui, à elle, ce représentant élu, de porter haut et fort ses convictions, valeurs et principes pour tenir ses engagements de campagne électorale. Et construire un projet d'avenir, en faisant des choix, en décidant. Arbitrer et choisir, ce n'est pas chose aisée, bien entendu. Mais vous, Ondraises et Ondrais, avez porté notre groupe ma-

ritaire aux commandes de notre collectivité et chaque décision que nous prenons, chaque pan de notre stratégie budgétaire avec ses investissements et ses économies, sont autant de promesses tenues.

Il y a un équilibre délicat à trouver, tout en veillant à la protection de notre environnement, face aux enjeux de transition énergétique. Nous devons rester fidèles à notre engagement envers le développement durable et la préservation de nos ressources naturelles et de la biodiversité. Nos choix en terme de budget nous permettent aujourd'hui d'envisager les répercussions à long terme de nos actions sur les générations futures et de voir «loin».

C'est un défi exaltant et exigeant. Cela demande du courage, de la vision et un engagement indéfectible au service de notre petite ville. En tant qu'élus, nous avons la responsabilité de prendre des décisions éclairées, de travailler en collaboration avec nos concitoyens pour façonner un avenir meilleur pour toutes et tous. Et c'est ce que nous faisons, ensemble, avec vous.

E. Belin / P. Pasquier / N. Duru / J. Noble / C. Vicente / F. Laharie / C. Vicente-Pauchon / S. Arla / F. Tramasset / S. Coelho / D. Camy / M. Forte / C. Esplan / C. Duru / S. Ozturk / V. Pourrez / C. Burgard / JP. Labadie / V. Baudonne / S. Dylbaitys / C. Rey / B. Leiris

MINORITÉS MUNICIPALES

GROUPE « VIVR'ONDRES »

Un budget de dupe !

Sans surprise la dépense principale de ce budget 2024 est le groupe scolaire: 4.4 M€ qui s'ajoutent aux 1.5 M€ de 2023. Si l'on compte les aménagements extérieurs, nous dépasserons allègrement les 6 M€ pour cet investissement, qui rappelons-le, se construit dans une zone inondable et éloignée de la grande majorité de la population scolaire.

Dans ce budget, aucune trace d'investissement pour les Trois Fontaines, pas d'équipements publics, pas d'espaces de loisirs, de vie, tels que prévus et financés par les recettes du projet... aucune velléité d'intégration de ses habitants. Pourtant Mme le

Maire a reçu une injonction de la part du tribunal !

Que dire des 250 K€ pour un lotissement communal qui s'affranchit des règles environnementales et des orientations du PLU. Pour boucler le budget, un emprunt de 1.6 M€ est prévu qui s'ajouteront aux 6.4 M€ déjà contracté, soit au total 8 M€ de dettes! Mme BELIN, en 2020, avait annoncé que la précédente majorité avait surendetté la commune alors que la dette s'élevait à 4.2 M€ (source audit financier de 2021, mais jamais diffusé au public).

Lors de la dernière réunion publique FINANCES, une info (ou plutôt MENSONGE)

Mme Belin a expliqué son obligation de négocier des anciens prêts car « ils étaient Toxiques ». Affirmation complètement fausse et jamais évoquée depuis 4 ans, ni par Mme Belin ni par l'audit financier de 2021 !

Mme Belin a juste décidé d'étaler dans le temps l'énorme dette qu'elle a contractée. Le taux d'endettement est porté au maximum pour les 20 ans à venir, ce qui interdira aux prochains élus tout investissement ! Mme Belin l'avait dit et elle l'a fait !

A. Caliot / M. Larrieu / C. Eyheramouno / D. Ouvrans / M. Suberbie / D. Perriard

GROUPE « ONDRES, COMMUNE CITOYENNE »

Vote du budget municipal

Le budget est l'expression des intentions du gestionnaire pour faire face aux dépenses récurrentes et au financement des projets d'entretien ou d'amélioration de la Commune.

Même si le vote est sans grand intérêt (le budget étant élaboré par la majorité, y a peu de chance qu'elle se désapprouve) c'est toutefois l'occasion de donner publiquement son opinion.

Voter pour ou contre le budget ce n'est pas approuver ou désapprouver la politique

d'une équipe, c'est approuver ou désapprouver la manière dont les finances de la commune sont gérées pour mettre en application une politique donnée, en cohérence avec celle qui a été proposée aux électeurs.

En ce sens, les budgets qui sont présentés chaque année sont cohérents et le réalisé de l'année suivante confirme de manière satisfaisante les projections présentées l'année précédente.

Un effort a été fait pour stabiliser les dé-

penses de fonctionnement en dépit de l'inflation et des ressources diversifiées ont été recherchées pour réduire la part auto financée des grands projets d'investissement. Dans ces conditions et en refus à toute opposition partisane, il nous a paru justifié de voter pour le budget présenté par la commune.

JY. Plumet

Les services à destination de tous nos administrés

- Espace numérique solidaire du Seignanx et programmes d'apprentissage du numérique :
> **05 59 56 61 61 / ens@cc-seignanx.fr**
- Navette solidaire : pour vos déplacements au sein de la commune
> **informations au 05 59 45 29 12**
- Ma commune ma santé : un accès à une complémentaire santé pour tous
> **M. Lamoureux / 06 32 08 26 88 / stephane.lamoureux@macommunemasante.com**
- Plan communal de sauvegarde : vous vous sentez vulnérable et souhaitez un accompagnement en cas de sinistre ?
> **CCAS / 05 59 45 29 12 / ccas@ondres.fr**
- Permanence des assistantes sociales, du lundi au vendredi 9h-10h
> **05 59 64 34 86**
- Et en cas de besoin, le CCAS vous prodigue écoute, information et accompagnement
> **05 59 45 29 12 / ccas@ondres.fr**

Modes de garde à Ondres

Jeunes ou futurs parents, vous cherchez à faire garder votre enfant à Ondres ? Retrouvez les différents modes de garde proposés sur le territoire sur **ondres.fr**, rubrique Au quotidien / Petite enfance.



A voir directement ici
www.ondres.fr
/au-quotidien
/petite-enfance-0-a-3-ans/

Les délibérations du Conseil municipal

Dorénavant, vous retrouverez l'ensemble des délibérations du Conseil municipal sur notre site web, **www.ondres.fr**, dans la rubrique > **La Mairie** > **Les délibérations du Conseil municipal**.



A voir directement ici :
www.ondres.fr/la-mairie/les-deliberations-du-conseil-municipal

Portage de livres à domicile

Si vous ne pouvez plus vous rendre à la ludo-bibliothèque, les livres viennent à vous.

Nous proposons un service de portage de livres et de lecture à domicile. Ce service est gratuit et permet d'emprunter selon vos goûts et parmi toute l'offre de la ludo-bibliothèque. ■



> **Contactez la bibliothèque au 05 59 45 23 59**

Les horaires de la navette solidaire

Service lancé en avril 2021, la navette solidaire est une solution gratuite de transport intra-communal. Elle vient en aide aux personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité.

La navette solidaire de la ville d'Ondres vous accompagne :

- les jeudis matin de 9h30 à 11h30,
- les vendredis matin de 9h30 à 11h 30.

CONTACT

CCAS

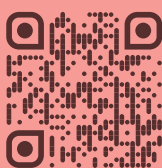
☎ 05 59 45 29 12 - 05 59 45 30 06

✉ ccas@ondres.fr



Toute l'actualité locale en direct sur votre mobile

Ondres utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer.



Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



ZAZ

À ceux qui
se ratent...

VENDREDI

10

MAI

ONDRES

— 20h30 — SALLE CAPRANIE —

FestiMai



BILLETTERIE

reservation.seignanx.com